



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 17 décembre 2020  
-----

**Président de séance :** Monsieur Charles-Ange GINESY

**Présents :**

Titulaires : Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Francis TUJAGUE.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Régis LEBIGRE, Madame Michèle OLIVIER, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI,

Procurations : Monsieur Anthony BORRE à Monsieur Charles-Ange GINESY.

**RAPPORT N° 20-53 - Catalogue formations 2021**

Pour l'année 2021, un calendrier prévisionnel a été élaboré avec les correspondants formation des groupements territoriaux et fonctionnels, les conseillers techniques et le groupement fonctionnel opération, étant précisé que les formations figurant dans ce document peuvent faire l'objet de modifications en fonction des impératifs opérationnels et budgétaires.

L'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels détermine l'ensemble du dispositif de formation applicable aux sapeurs-pompiers, hors membres du service de santé et de secours médical.

Le calendrier annexé au présent rapport intègre les actions de formation du ressort du service départemental d'incendie et de secours :

- formations de tronc commun (formations d'intégration ou initiales, de professionnalisation ou continues) liées aux recrutements et avancements de grade,
- formations aux spécialités (FDF, transmissions...) et formations d'adaptation aux risques locaux, conformément au SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture du Risque et au RO (Règlement Opérationnel),

D'autres organismes de formation assureront les formations « extra-départementales », tels que l'ENSOSP, l'ECASC, le CNFPT à titre payant ou grâce à la cotisation ou sur-cotisation.

Les actions de formation organisées par le groupement fonctionnel formation au bénéfice d'autres collectivités (accueil de stagiaires, réalisation de stages spécifiques, mise à disposition d'équipes pédagogiques, de matériels, etc.) feront l'objet de conventions préalables.

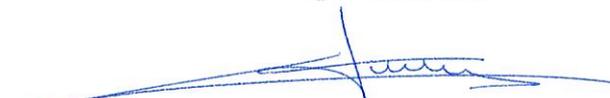
Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes émettra les titres de recettes correspondants, auprès des collectivités concernées, selon le barème en vigueur pour ces prestations, qui comprennent les frais d'inscription, de pédagogie et de logistique (hors hébergement et restauration du matin et du soir).

Le comité technique, le comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires et la commission administrative et technique réunis les 8 et 10 décembre 2020 ont émis un avis favorable.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- d'approuver le catalogue des formations de sapeurs-pompiers et personnels administratifs, techniques et spécialisés pour l'année 2021.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles-Ange GINESY*

# CATALOGUE DES FORMATIONS

---



---

**ANNEE 2021**

---

**« *Se Former pour mieux Servir* »**

# SOMMAIRE

FORMATION BREVET JSP .....	9
(CODE BREVJSP- 2021- XX) .....	9
FORMATION COMPLEMENT JSP (CODE COMPJSP- 2021- XX) .....	11
FORMATION BAC PRO NIVEAU 1ERE METIER DE LA SECURITE (CODE BACPRO1- 2021- XX).....	13
FORMATION BAC PRO NIVEAU TERMINAL METIER DE LA SECURITE (CODE BACPROT- 2021- XX) .....	15
PARCOURS 2020 - MODULE PROTECTION PERSONNES, BIENS, ENVIRONNEMENT CODE M- EQPBE REL- V- 2021- XX).....	17
RELIQUAT 2020 - MODULE EQUIPIER DESINCARCERATION (CODE M- EQDESINCV-REL-2021- XX) .....	20
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE TRANSVERSE (CODE TRANSV 2021- XX) .....	23
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES (CODE EQSUAPV 2021- XX) .....	26
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER INCENDIE (CODE EQINCV 2021- XX).....	30
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER PROTECTION DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT (CODE EQPBE 2021- XX) .....	34
FORMATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE- MODULE EQUIPIER SECOURS ROUTIER (CODE EQSRV 2021- XX) .....	38
FORMATION DE CHEF D'EQUIPE DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FCEV 2021- XX) .....	42
FORMATION DE CHEF D'AGRES D'UN ENGIN COMPORTANT UNE EQUIPE.....	45
« SUAP/ PBE » DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FCA1EV SUAP/PBE 2021- XX) .....	45
FORMATION DE CHEF D'AGRES TOUT ENGIN DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE(CODE FCATEV 2021- XX)...	48
FORMATION D'INTEGRATION D'EQUIPIER DE SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL (CODE FIP 2021- XX).....	51
FORMATION DE CHEF D'AGRES D'UN ENGIN COMPORTANT UNE EQUIPE DE SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL (CODE FCA1EP 2021- XX) .....	55
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (CODE FMASPV 2021- XX).....	58
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – SECOURS A PERSONNE (CODE FMASUAP-SPV 2021- XX) .....	59
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS (CODE FMAOFF 2021- XX).....	60
FORMATION D'EQUIPIER FEUX DE FORET FDF 1 DE SAPEUR-POMPIER (CODE FDF1- 2021- XX) .....	63
FORMATION DE CHEF D'AGRES FEUX DE FORET FDF 2 DE SAPEUR-POMPIER(CODE FDF2- 2021- XX) .....	66
FORMATION D'EQUIPIER ET CHEF D'EQUIPE RECONNAISSANCE – RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES (CODE RCH1 2021- XX).....	69
FORMATION D'EQUIPIER ET CHEF D'EQUIPE INTERVENTION – RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES (CODE RCH2 2021- XX) .....	71
FORMATION NAGEUR SAUVETEUR COTIER (CODE SAV2 2021- XX) .....	73

FORMATION SURVEILLANT DE BAINNADE ET ACTIVITES NAUTIQUES (CODE SBAN 2021- XX) .....	75
FORMATION DE RECYCLAGE DU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (CODE MABNSSA 2021- XX).....	77
FORMATION DE CONDUCTEUR A LA SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE « CODSSR » (CODE CODSSR 2021- XX).....	79
FORMATION DE CONDUCTEUR ENGIN-POMPE MENTION PL « COD1PL » (CODE COD1PL 2021- XX).....	83
FORMATION DE CONDUCTEUR DE VEHICULE TOUT TERRAIN « COD2PL » (CODE COD2PL 2021- XX).....	86
FORMATION DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN « COD6 » (CODE COD6 2021- XX).....	89
FORMATION COMPLEMENTAIRE DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE A « COD6GA » (CODE COD6GA 2021- XX) .....	91
FORMATION COMPLEMENTAIRE DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE C « COD6GC » (CODE COD6GC 2021- XX).....	93
FORMATION COMPLEMENTAIRE DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE F « COD6GF » (CODE COD6GF 2021- XX) .....	95
FORMATION DE FORMATEUR A L'UTILISATION DU FREINOGRAPHE « CODFORFREIN » (CODE CODFORFREIN 2021- XX).....	97
FORMATION DU CONDUCTEUR DE TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE TMD « CODTMD » (CODE CODTMD 2021- XX) .....	99
FORMATION COMPLEMENTAIRE CONDUCTEUR TMD MODULE AVITAILLEMENT HBE.....	101
FORMATION PERMIS C CODE DES MARCHES « CODC » (CODE CODC 2021- XX).....	103
FORMATION PERMIS C SOUS CONVENTIONS « CODC » (CODE CODC 2021- XX) .....	106
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE D « MACOD6GD » (CODE MACOD6GD 2021- XX).....	114
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE E « MACOD6GE » (CODE MACOD6GE 2021- XX).....	116
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE CONDUCTEUR D'UN MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE F « MACOD6GF »(CODE MACOD6GF 2021- XX).....	119
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE FORMATEUR DE CONDUCTEUR DE MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE D ET E « MAFORCOD6GD /«MAFORCOD6GE» (CODE MAFORCOD6D 2021- XX) (CODE MAFORCOD6E 2021- XX) .....	123
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DE FORMATEUR DE CONDUCTEUR DE MOYEN ELEVATEUR AERIEN DU GROUPE F « MAFORCOD6GF » (CODE MAFORCOD6F 2021- XX).....	125
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS SUR L'UTILISATION DU MATERIEL DE FORCE « MAMATFORC » (CODE MAMATFORC 2021- XX) .....	129
FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR DE PROXIMITE (CODE APROX- 2020- XX).....	131
FORMATION D'OPERATEUR DE SALLE OPERATIONNELLE (CODE OSO- 2021- XX).....	133
FORMATION DE CHEF DE SALLE OPERATIONNELLE (CODE CDSO- 2021- XX) .....	135
FORMATION DE SPECIALISATION PISTOLET HYPODERMIQUE (CODE GSAPIST- 2021- XX) .....	137
FORMATION DE SPECIALISATION GROUPE SAUVETAGE ANIMALIER (CODE GSA- 2021- XX).....	139
FORMATION DES REFERENTS HYGIENE (CODE REFHYG- 2021- XX) .....	141
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS DU CONDUCTEUR DE TRANSPORT DE MATIERE DANGEREUSE TMD « MACODTMD » (CODE MACODTMD 2021- XX) .....	143
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS EAP1 « MAEAP1 » (CODE MAEAP1 2021- XX) .....	145
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS EAP2 « MAEAP2 » (CODE MAEAP2 2021- XX) .....	146

FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT FORMATEUR DE PREMIERS SECOURS (CODE FMAFPS 2021- XX) .....	147
SEMINAIRE FORMATEUR DE FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS (CODE FMAFPS 2021- XX) .....	149
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT ACCOMPAGNATEUR DE PROXIMITE (CODE FMA-APROX 2021- XX) .....	151
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT FORMATEUR ACCOMPAGNATEUR (CODE FMA-FORACC 2021- XX).....	153
FORMATION DE MAINTIEN DES ACQUIS ET DE PERFECTIONNEMENT CONCEPTEUR DE FORMATION (CODE FMA-FORCO 2021- XX) .....	155
FORMATION MAINTIEN DES ACQUIS (CODE FMAFDF3- 2020- XX).....	157
FORMATIONS ENSOSP.....	160
FORMATIONS ECASC .....	161
FORMATIONS BMPPM .....	163
FORMATIONS CNFPT- REFERENTIEL SAPEUR- POMPIER .....	164
CNFPT – FORMATIONS PATS ET HORS REFERENTIEL SPP .....	167
DEMANDES DE PREPARATIONS AUX CONCOURS OU EXAMENS PROFESSIONNELS .....	171
ORGANISMES EXTERIEURS .....	172
FORMATIONS PATS PAYANTES ET HORS REFERENTIEL SPP .....	172
FORMATIONS PATS ET HORS REFERENTIEL SPP A ORGANISER EN INTRA .....	173
LES ACTIVITES SPORTIVES.....	174

# Dispositions administratives et financières

## Modalités d'inscription

Les agents désireux de participer à l'un des stages proposés dans ce calendrier, organisé par le Groupement Fonctionnel Formation Sport ou par un des organismes de formation extérieurs, devront adresser leur demande, par la voie hiérarchique, en utilisant :

- L'application WEBFOR

Les critères de choix des candidatures tiendront compte :

- Du cadre et des orientations de l'établissement,
- Du respect des conditions d'admission,
- De l'avis hiérarchique justifiant la candidature,
- Des besoins opérationnels ou de service.

Les candidatures, avec avis motivés, devront être validées via WEBFOR au plus tard **2 MOIS AVANT LE DEBUT DE CHAQUE STAGE.**

## Convocation

**Un mois avant le début de l'action de formation**, le Groupement Formation-Sport adressera, sous couvert de la voie hiérarchique, à chacun des participants, stagiaires et chargés d'encadrement :

- une convocation,
- éventuellement un ordre de mission, **sur demande de l'intéressé**. La demande devant être parvenue au Groupement Fonctionnel Formation-Sport au moins 6 jours ouvrables avant le début du stage (cas des stages hors département ou de l'utilisation d'un véhicule personnel).

***Tout candidat ne se présentant pas à un stage devra obligatoirement motiver son absence par téléphone puis par écrit, sous couvert de la voie hiérarchique, dans le délai le plus bref.***

## Apprenants et Formateurs

Devront se présenter aux dates et heures indiquées, munis des matériels et effets précisés dans la convocation.

## Indemnisation :

Les dossiers de demande d'indemnisation de frais devront comprendre les pièces suivantes :

- Convocation,
- Ordre de mission avec les pièces justificatives (*dûment signés par l'agent et son supérieur hiérarchique*)
- Copie de la carte grise (*en cas d'utilisation d'un véhicule personnel*)
- Original des titres de transport
- Justificatifs de dépense de repas et hébergement
- Photocopie de l'attestation de participation au stage

Les demandes sont à adresser à la cellule des déplacements du groupement des Affaires Financières et de la Commande Publique du SDIS.

## Hébergement

Pour les formations organisées au Centre de Formation Départemental (CFD06)- site de Saint Vallier de Thiey et de Cagnes-sur-Mer, et dont la durée est supérieure à une journée, les participants peuvent bénéficier d'un hébergement sur place.

Dans ce cas, ils doivent en formuler la demande auprès du GFFS, au moins **15 jours avant le début de l'action de formation.**

**Ce délai dépassé, aucune réservation ne pourra être prise en compte.**

## Diplômes et attestations de stage

A la fin du parcours de formation, une attestation individuelle de suivi sera remise au stagiaire.

Les originaux des diplômes, attestations de formation seront transmis aux intéressés, sous couvert de la voie hiérarchique, par le Groupement Fonctionnel Formation-Sport.

La copie de ces documents sera versée aux dossiers individuels des agents, tenus par le groupement Ressources Humaines et Développement du Volontariat.

## Divers

En plus des actions de formation organisées par le G.F.F.S. et prévues dans ce calendrier, il est possible de candidater pour une formation organisée par :

- L'ENSOSP,
- Le CNFPT,
- L'ECASC Valabre,
- L'ANENA,
- Le BMPM
- ....

Ces formations s'inscrivent dans les limites budgétaires prévues au budget de l'année de référence et font l'objet en dernier ressort d'un arbitrage du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

## Sites de Formation

Le G.F.F.S. dispose de plusieurs sites pour assurer la mise en œuvre des formations :

- CFD 06- Site de Cagnes-sur-Mer
- CFD 06- Site de Saint Vallier de Thiey
- Sites de formation chargés de mission dans les Compagnies

## Ingénierie pédagogique

Les formations opérationnelles et d'encadrement, comme certaines formations de spécialités, bénéficient de parcours rénovés. L'approche par les compétences prendra alors toute sa dimension.

Les formations intéressées s'articuleront en plusieurs temps :

- L'autodiagnostic : cette journée « cible » doit permettre à l'équipe pédagogique de diagnostiquer les compétences déjà acquises par l'apprenant et de définir son parcours de formation personnalisé.
- Le E- learning : cet outil permet les apports de connaissances en distanciel avec l'aide d'un tuteur.
- Le tutorat : dès son inscription, l'apprenant est accompagné par un accompagnateur de proximité de son unité. Il est en relation avec l'équipe pédagogique pour personnaliser l'accompagnement.
- Le présentiel : l'apprenant construit ses compétences grâce à des mises en situation professionnelles d'apprentissage (MSP) et des ateliers pédagogiques personnalisés (APP) proposés par le formateur-accompagnateur. Le degré de complexité est progressif pour amener l'apprenant jusqu'à la phase d'acquisition (MSP acquisition).
- L'immersion professionnelle : des périodes en immersion au sein d'un CIS Mixte seront proposés en fonction de la formation.
- La Formation en situation de travail : l'apprenant est mis en situation dans son environnement professionnel sous la responsabilité d'un formateur.
- Les intersessions : ces périodes s'intercalent entre les phases d'apprentissages et ont pour vocation de permettre à l'apprenant de travailler avec son tuteur sur la base d'un plan d'action personnalisé.

L'autoévaluation accompagnée réalisée à la fin de chaque MSP oriente les apprentissages afin de réunir les conditions de la réussite de l'apprenant.

En fin de formation, un plan de développement des compétences sera proposé à chaque stagiaire.

Le livret individuel de compétences regroupe les éléments de progression et assure la traçabilité des apprentissages. A la fin de la formation, ce document permet de certifier les compétences de l'apprenant.

### Avertissement :

**LES FORMATIONS PLANIFIEES DANS CE CATALOGUE PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS EN FONCTION NOTAMMENT DES IMPERATIFS OPERATIONNELS OU BUDGETAIRES.**

# Les formations opérationnelles et d'encadrement des Sapeurs-pompiers

---



## Formation Brevet JSP (Code BREVJSP- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-pompier

### Public

Jeune Sapeur-Pompier

### Prérequis

Avoir effectué 3 ou 4 années dans une section de « Jeunes Sapeurs-Pompiers » et être dans l'année de ses 18 ans.

### Effectif autorisé

16 stagiaires par session maximum

### Durée

2 jours

### Évaluateur

1 BNSSA  
1 EAP  
10 évaluateurs

### Moyens pédagogiques et techniques

- Mises en situation professionnelle

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Validation épreuve sportive
- Validation de l'épreuve écrite : 60% de bonnes réponses
- Validation des MSP d'acquisition

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer un diplôme de « Brevet de jeune sapeur-pompier ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
BREVJSP-2021-1	13 et 14 /03 (rattrapage 20 et 21/03)	A définir

## Contact

**Responsable départementale :**  
Stéphanie PERRERA

**Téléphone :**  
04.92.38.24.22

**Mail :**  
[stephanie.perrera@sdis06.fr](mailto:stephanie.perrera@sdis06.fr)

**Organisateur :**  
Lt Franck BEAUTIER

**Téléphone :**  
04.92.13.73.27

**Mail :**  
[franck.beautier@sdis06.fr](mailto:franck.beautier@sdis06.fr)

**Assistante :**  
Cécile COURCY

**Téléphone :**  
04.93.80.34.60

**Mail :**  
[cecile.courcy@sdis06.fr](mailto:cecile.courcy@sdis06.fr)

## Formation Complément JSP (Code COMPJSP- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Compléter les compétences obtenues à la suite de l'obtention du brevet JSP, afin d'acquérir la Formation initiale de sapeur-pompier volontaire.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire

### Prérequis

Être recruté par le SDIS en qualité de sapeur-pompier volontaire et titulaire du Brevet « Jeunes Sapeurs-Pompiers »

### Effectif autorisé

12 stagiaires

### Durée

6 à 13 jours maximum (parcours adapté en fonction des compétences à valider)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires (dont un formateur de premiers secours pour le module SUAP)

### Compétences visées

Compétences de la FI SPV non validé par le brevet JSP

### Moyens pédagogiques et techniques

E-learning

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

COEPT

## Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.
- Validation d'un QCM en FOAD

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
COMPJSP-2021-1	A définir	A définir
COMPJSP-2021-2	A définir	A définir

## Contact

**Organisateur :**

Lt Franck BEAUTIER

**Téléphone :**

04.92.13.73.27

**Mail :**

franck.beautier@sdis06.fr

**Assistante :**

Cécile COURCY

**Téléphone :**

04.93.80.34.60

**Mail :**

cecile.courcy@sdis06.fr

**Responsable départementale :**

Stéphanie PERRERA

**Téléphone :**

04.92.38.24.22

**Mail :**

[stephanie.perrera@sdis06.fr](mailto:stephanie.perrera@sdis06.fr)

## Formation BAC PRO niveau 1ère Métier de la Sécurité (Code BACPRO1-2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Obtenir la formation ou l'équivalence de la formation de sapeur-pompier volontaire**

### Public

Lycéen au BAC PRO MS

### Prérequis

**Aucun**

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

### Durée

4 semaines de PFMP soit 160 heures

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires (dont un moniteur de premiers secours pour le module SUAP)

### Compétences visées

Compétences de la FI SPV module transverse et SUAP

### Moyens pédagogiques et techniques

E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de présence au stage.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
BACPRO1-2021-HUT	07/06 au 02/07	CIS MOUANS-SARTOUX
BACPRO1-2021-PALM	31/05 au 25/06	CIS CONTES

## Contact

**Organisateur :**  
Lt Franck BEAUTIER

**Téléphone :**  
04.92.13.73.27

**Mail :**  
[franck.beautier@sdis06.fr](mailto:franck.beautier@sdis06.fr)

**Assistante :**  
Cécile COURCY

**Téléphone :**  
04.93.80.34.60

**Mail :**  
[cecile.courcy@sdis06.fr](mailto:cecile.courcy@sdis06.fr)

**Responsable Lycée Hutinel :**  
Stéphane ANDREU

**Téléphone :**

**Mail :**  
[stephane.andreu@sdis06.fr](mailto:stephane.andreu@sdis06.fr)

**Responsable Lycée Les Palmiers :**  
Frédéric GUERIN

**Téléphone :**

**Mail :**  
[frederic.guerin@sdis06.fr](mailto:frederic.guerin@sdis06.fr)

## Formation BAC PRO niveau Terminal Métier de la Sécurité (Code BACPROT- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Obtenir la formation ou l'équivalence de la formation de sapeur-pompier volontaire**

### Public

Lycéen au BAC PRO MS - Terminal

### Prérequis

**Avoir validé l'année de première du BAC PRO MS**

### Effectif autorisé

16 stagiaires par session maximum

### Durée

8 semaines de PFMP soit 320 heures

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires (dont un formateur de premiers secours pour le module SUAP)

### Compétences visées

Compétences de la FI SPV module Incendie et Protection des personnes des biens, et de l'environnement.

### Moyens pédagogiques et techniques

E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de présence au stage.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
BACPROT-2021-HUT	11/01 au 19/02 08 au 19/03	CIS MOUANS-SARTOUX
BACPROT-2021-PALM	11/01 au 19/02 08 au 19/03	CIS CONTES

## Contact

**Organisateur :**

Lt Franck BEAUTIER

**Téléphone :**

04.92.13.73.27

**Mail :**
[franck.beautier@sdis06.fr](mailto:franck.beautier@sdis06.fr)
**Assistante :**

Cécile COURCY

**Téléphone :**

04.93.80.34.60

**Mail :**
[cecile.courcy@sdis06.fr](mailto:cecile.courcy@sdis06.fr)
**Responsable Lycée Hutinel :**

Stéphane ANDREU

**Téléphone :**
**Mail :**
[stephane.andreu@sdis06.fr](mailto:stephane.andreu@sdis06.fr)
**Responsable Lycée Les Palmiers :**

Frédéric GUERIN

**Téléphone :**
**Mail :**
[frederic.guerin@sdis06.fr](mailto:frederic.guerin@sdis06.fr)

## Parcours 2020 - Module Protection Personnes, Biens, Environnement Code M- EQPBE Rel- V-2021- XX)

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de protection des personnes, des biens et de l'environnement sous l'autorité d'un chef d'agrès.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

### Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire  
Avoir suivi les apprentissages en CIS sur la manipulation des échelles à main, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC) et l'outil de forçement à main

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 20 heures :**

16 heures de présentiel (APP/ MSP)  
4 heures de E-learning

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel  
1 expert en sauvetage animalier

### Compétences visées

#### Module Equipier OD

Participer à la protection des personnes et des biens  
Participer à la protection de l'environnement  
Intervenir lors d'évènements climatiques  
Intervenir en présence d'un animal blessé, en danger ou menaçant  
Procéder à la destruction d'hyménoptères

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie

Matériels de base du VTU

2 VTU

E-learning

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention OPERATIONS DIVERSES.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
M- EQDIV-Rel-V 2021- 1	A définir avec les compagnies	A définir
M- EQDIV-Rel-V 2021- 2	A définir avec les compagnies	A définir
M- EQDIV-Rel-V 2021- 3	A définir avec les compagnies	A définir
M- EQDIV-Rel-V 2021- 4	A définir avec les compagnies	A définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**  
04.92.13.46.58

**Mail :**  
david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**  
Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**  
04.92.13.46.42

**Mail :**  
johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Stage réalisé conformément au parcours de formation 2020

## Reliquat 2020 - Module Equipier Désincarcération (code M- EQDésincV- Rel-2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de secours routier sous l'autorité d'un chef d'agrès.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

### Prérequis

Avoir certifié le Module Equipier SUAP

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 20 heures :**

4 heures en E-learning

16 heures de présentiel (APP/ MSP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur « secours routiers » pour 6 stagiaires en présentiel

1 Médecin du SSSM

### Compétences visées

Module Equipier SR
Assurer le balisage et la protection d'un accident routier
Désincarcérer une victime
Participer à l'extraction de la victime

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie

1 VSR

1 VSAV

E-learning

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention SECOURS ROUTIER.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
M- EQDésincV-Rel-2021-1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
M- EQDésincV-Rel-2021-2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
M- EQDésincV-Rel-2021-3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
M- EQDésincV-Rel-2021-4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

## Contact

**Organisateur :**

A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**

04.92.13.46.58

**Mail :**

david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**

Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**

04.92.13.46.42

**Mail :**

johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Stage réalisé conformément au parcours de formation 2020

## Formation d'Équipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Transverse (code TRANSV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

- Intégrer l'environnement du SDIS
- Intervenir en qualité d'équipier en prompt secours

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire ayant notifié son premier engagement.

### Prérequis

Sans objet.

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 48 heures :**

- E-learning
- 48 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

- Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »
- 1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel
- 1 groupe d'Éducateur d'Activités Physiques
- 1 expert en psychologie de la CAMPSY
- 1 expert SSQVS

## Compétences visées

Module Transverse	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver sa santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité</li> <li>• Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions</li> <li>• Contribuer au bien vivre ensemble</li> <li>• Préserver son potentiel physique et psychologique</li> <li>• Contrôler ses équipements de protection individuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une protection immédiate de la victime, alerter les secours et réaliser les bilans</li> <li>• Assurer seul la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale</li> <li>• Appliquer seul les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale</li> <li>• Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser le contexte, identifier les situations complexes et/ ou à risques</li> <li>• S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances</li> </ul>	

## Moyens pédagogiques et techniques

- Equipements et sites du CFD 06
- Générateur de foyer écologique, extincteurs d'entraînement
- Matériel de formation en « premiers secours »
- E-learning
- Mises en situation professionnelle
- Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition pour l'activité « prompt secours »
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer une attestation de réussite « Module Transverse – Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
TRANSV 2021- 1	A définir	A définir
TRANSV 2021- 2	A définir	A définir
TRANSV 2021- 3	A définir	A définir
TRANSV 2021- 4	A définir	A définir
TRANSV 2021- 5	A définir	A définir
TRANSV 2021- 6	A définir	A définir
TRANSV 2021- 7	A définir	A définir
TRANSV 2021- 8	A définir	A définir
TRANSV 2021- 9	A définir	A définir
TRANSV 2021- 10	A définir	A définir
TRANSV 2021- 11	A définir	A définir
TRANSV 2021- 12	A définir	A définir
TRANSV 2021- 13	A définir	A définir
TRANSV 2021- 14	A définir	A définir
TRANSV 2021- 15	A définir	A définir
TRANSV 2021- 16	A définir	A définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**  
04.92.13.46.58

**Mail :**  
david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**  
Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**  
04.92.13.46.42

**Mail :**  
johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

## Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Secours d'Urgence Aux Personnes (code EQSUAPV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de Secours d'Urgence Aux Personnes sous l'autorité d'un chef d'agrès.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

### Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 40 heures :**

E-learning  
40 heures de présentiel (APP/ MSP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur en premiers secours pour 6 stagiaires en présentiel

1 Médecin du SSSM

1 expert en psychologie de la CAMPSY

## Compétences visées

### Module Equipier SUAP

Veiller à la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes  
S'intégrer dans la chaîne du secours d'urgence aux personnes en qualité d'équipier  
Réaliser un bilan conformément aux protocoles en vigueur  
Réaliser des gestes techniques adaptés à l'état d'une victime  
Conditionner une personne victime d'un accident traumatique du squelette  
Transporter une victime  
Veiller au respect des règles d'hygiène et d'asepsie

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie  
Matériel de formation en « premiers secours »  
1 à 2 VSAV  
E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés  
Immersion professionnelle

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition pour l'activité « prompt secours »  
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention Secours à Personnes.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQSUAPV 2021- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSUAPV 2021- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

## Contact

**Organisateur :**

A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**

04.92.13.46.58

**Mail :**

david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**

Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**

04.92.13.46.42

**Mail :**

johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

## Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Incendie (code EQINCV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de lutte contre l'incendie sous l'autorité d'un chef d'équipe, ou d'un chef d'agrès.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

### Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 80 heures :**

E-learning  
80 heures de présentiel (APP/ MSP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »  
1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel  
3 Formateurs « incendie » (séquence CSF)

## Compétences visées

### Module Equipier INC

Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité  
Prendre en compte les impliqués  
Analyser l'environnement opérationnel  
Identifier les risques  
Mettre en place les zonages opérationnels  
Réaliser un dispositif d'extinction  
Exploiter les capacités des équipements d'extinction

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie  
Matériels d'incendie et de sauvetage de base  
2 engins pompe  
E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition (1 MSP Sauvetage/ 1 MSP extinction)  
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention INCENDIE.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQINCV 2021- 1A EQINCV 2021- 1B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 2A EQINCV 2021- 2B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 3A EQINCV 2021- 3B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 4A EQINCV 2021- 4B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 5A EQINCV 2021- 5B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 6A EQINCV 2021- 6B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 7A EQINCV 2021- 7B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 8A EQINCV 2021- 8B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 9A EQINCV 2021- 9B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 10A EQINCV 2021- 10B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 11A EQINCV 2021- 11B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 12A EQINCV 2021- 12B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 13A EQINCV 2021- 13B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 14A EQINCV 2021- 14B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 15A EQINCV 2021- 15B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQINCV 2021- 16A EQINCV 2021- 16B	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

## Contact

**Organisateur :**

A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**

04.92.13.46.58

**Mail :**

david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**

Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**

04.92.13.46.42

**Mail :**

johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

## Formation d'Équipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Protection des Personnes, des biens et de l'environnement (code EQPBE 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de protection des personnes, des biens et de l'environnement sous l'autorité d'un chef d'agrès.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

### Prérequis

Avoir certifié le Module Transverse de l'Équipier de Sapeur-Pompier Volontaire  
Avoir suivi les apprentissages en CIS sur la manipulation des échelles à main, le lot de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC) et l'outil de forçement à main

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 16 heures :**

E-learning  
16 heures de présentiel (APP/ MSP) dont 4h d'animalier

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »  
1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel  
1 expert en sauvetage animalier

## Compétences visées

### Module Equipier OD

Participer à la protection des personnes et des biens  
Participer à la protection de l'environnement  
Intervenir lors d'évènements climatiques  
Intervenir en présence d'un animal blessé, en danger ou menaçant  
Procéder à la destruction d'hyménoptères

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie  
Matériels de base du VTU  
2 VTU  
E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention Opérations diverses.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQODV 2021- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQODV 2021- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

## Contact

**Organisateur :**

A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**

04.92.13.46.58

**Mail :**

david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**

Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**

04.92.13.46.42

**Mail :**

johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

## Formation d'Equipier de Sapeur-Pompier Volontaire- Module Equipier Secours Routier (code EQSRV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe de secours routier sous l'autorité d'un chef d'agrès.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire.

### Prérequis

Avoir certifié le Module Equipier SUAP

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session.

### Durée

**La durée de la formation est de 32 heures :**

E-learning  
32 heures de présentiel (APP/ MSP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »  
1 Formateur « secours routiers » pour 6 stagiaires en présentiel  
1 Médecin du SSSM

## Compétences visées

### Module Equipier SR

Assurer le balisage et la protection d'un accident routier

Désincarcérer une victime

Participer à l'extraction de la victime

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites du bureau formation de la Compagnie

1 VSR

1 VSAV

E-learning

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM en présentiel

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Les stagiaires ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur-pompier volontaire », mention SECOURS ROUTIER.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
EQSRV 2021- 1	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 2	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 3	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 4	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 5	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 6	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 7	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 8	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 9	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 10	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 11	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 12	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 13	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 14	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 15	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies
EQSRV 2021- 16	A définir avec les compagnies	A définir avec les compagnies

## Contact

**Organisateur :**

A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**

04.92.13.46.58

**Mail :**

david.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**

Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**

04.92.13.46.42

**Mail :**

johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

Parcours conforme à l'arrêté du 22/08/2019

## Formation de chef d'équipe de Sapeur-Pompier Volontaire (code FCEV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe l'autorité d'un chef d'agrès dans le cadre de la mission principale de lutte contre les incendies.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade de Caporal, ou inscrit au tableau d'avancement pour ce grade.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

- Equipier « Incendie » de Sapeur-Pompier Volontaire.

### Effectif autorisé

La formation de chef d'équipe (CE) est mise en œuvre en mode intégré avec la formation chef d'agrès tout engin (CATE). L'effectif autorisé est de **8 stagiaires « CE »** pour 4 stagiaires « CATE »

### Durée

**La durée de la formation est de 40 heures :**

40 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

3 Formateurs « incendie » (séquence CSF)

## Compétences visées

### Module Chef d'équipe INCENDIE

Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité  
Prendre en compte les impliqués  
Analyser l'environnement opérationnel  
Identifier les risques  
Mettre en place les zonages opérationnels  
Réaliser un dispositif d'extinction  
Exploiter les capacités des équipements d'extinction

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
2 FPTL  
Unité d'inflammation des fumées  
Environnement virtuel  
Contenu en E- learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses à un QCM

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.  
Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'équipe - sapeur-pompier volontaire ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCEV 2021- 1A	12, 22/02, et du 8 au 10/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 1B	13,23/02, et du 18 au 20/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 2A	15/02, 1, et du 11 au 13/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 2B	16/02, 2, et du 22 au 24/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 3A	2, 12, et du 26 au 28/04	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 3B	3, 13/04 , et du 6 au 8/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 4A	5, 19, les 29 et 30/04 et le 1/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 4B	6, 20 et du 10 au 12/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 5A	4, 11/10 et du 1 au 3/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 5B	5, 12/10 et du 11 au 13/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 6A	7, 18/10 et du 4 au 6/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCEV 2021- 6B	8,19/10 et du 15 au 17/11	CFD St Vallier-de-Thiey

## Contact

**Organisateur :**

Lt 1 Franck BEAUTIER

**Téléphone :**

04.92.13.73.27

**Mail :**

franck.beautier@sdis06.fr

**Assistante :**

Laurence ADMOND

**Téléphone :**

04.92.13.46.48

**Mail :**

Laurence.admond@sdis06.fr

## Remarques

## Formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe « SUAP/ PBE » de Sapeur-Pompier Volontaire (code FCA1EV SUAP/PBE 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin composé d'une équipe dans le cadre des missions de Secours d'Urgence Aux Personnes et de Protection des Biens et de l'Environnement.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade de Sergent, ou inscrit au tableau d'avancement pour ce grade.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier de Secours d'Urgence Aux Personnes  
Equipier « Opérations diverses »

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 72 heures :**

E-learning

72 heures de présentiel (MSP/ APP) dont 4 heures en immersion au CTA- CODIS

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

1 expert en culture administrative

1 expert en système d'information et communication

1 officier expert du GFFS

## Compétences visées

Module Chef d'agrès VSAV	Module Chef d'agrès VTU
Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes Faire réaliser ou participer au bilan de victime(s) et à la prise en charge Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie	Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la zone d'intervention Identifier les risques Définir la technique opérationnelle Commander son équipe

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
 2 VSAV et 1 VTU  
 Environnement virtuel  
 E-learning  
 Mises en situation professionnelle  
 Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.  
 De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en présentiel pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
 Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.  
 Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'agrès d'un engin comportant une équipe- sapeur-pompier volontaire », mention SUAP et PBE.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 1	Du 12 au 14/02, 8 au 10 et 18 au 20 /03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 2	Du 15 au 17/02, 11 au 13 et 22 au 24/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 3	Du 2 au 4, 26 au 28/04 et 6 au 8/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 4	Du 5 au 7, 29 et 30/04, 1 et du 10 au 12/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 5	Du 6 au 8, 20 au 22, et du 27 au 29/09	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 6	Du 4 au 6/10, 1 au 3 et 11 au 13/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCA1EV SUAP/PBE 2021- 7	Du 7 au 9/10 4 au 6 et 15 au 17/11	CFD St Vallier-de-Thiey

## Contact

**Organisateur :**

Lt1 Franck BEAUTIER

**Téléphone :**

04.92.13.73.27

**Mail :**

franck.beautier@sdis06.fr

**Assistante :**

Laurence ADMOND

**Téléphone :**

04.92.13.46.48

**Mail :**

Laurence.admond@sdis06.fr

## Remarques

## Formation de chef d'agrès tout engin de Sapeur-Pompier Volontaire (code FCATEV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin composé de plusieurs équipes dans le cadre de la mission principale de lutte contre les incendies.

#### Public

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade d'Adjudant, ou inscrit au tableau d'avancement pour ce grade.

Sapeur-Pompier Volontaire titulaire du grade de Sergent, affecté dans un CIS à ossature volontaire et disposant d'un engin de lutte contre l'incendie urbain.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

Chef d'agrès d'un engin comportant une équipe dans les 4 domaines d'activités.

### Effectif autorisé

La formation de chef d'agrès tout engin (CATE) est mise en œuvre en mode intégré avec la formation de chef d'équipe (CE). L'effectif autorisé est de **4 stagiaires « CATE »** pour 8 stagiaires « CE »

### Durée

**La durée de la formation est de 80 heures :**

E-learning

80 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

3 Formateurs « incendie » (séquence CSF)

1 expert « commandement et conduite des opérations »

## Compétences visées

### Module Chef d'agrès INCENDIE

Analyser la situation opérationnelle  
Prendre la direction d'un sauvetage  
Faire assurer l'alimentation pérenne d'un dispositif hydraulique  
Diriger la manœuvre d'extinction  
Faire assurer les actions de protection avec le matériel adapté  
S'intégrer dans un dispositif dirigé par un COS ou un chef de secteur  
Ordonner et contrôler les actions des équipes  
Rendre compte, informer le COS ou le chef de secteur des évolutions de la situation

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
2 FPTL  
Simulateur à Fumées (multicontainer)  
Environnement virtuel  
E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition.  
De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en présentiel pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.  
Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'agrès tout engin- sapeur-pompier volontaire ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCATEV 2021- 1	Les 12 et 13, 24 et 25/02, du 8 au 10 et du 18 au 20/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2021- 2	Les 15 et 16, 24 et 25/02, du 11 au 13 et du 22 au 24/03	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2021- 3	Les 2 et 3, 14 et 15, du 26 au 28/04 et du 6 au 8/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2021- 4	Les 5 et 6, 14 et 15, 29 et 30/04, le 1 et du 10 au 12/05	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2021- 5	Les 4 et 5, 13 et 14/10 du 1 au 3 et du 11 au 13/11	CFD St Vallier-de-Thiey
FCATEV 2021- 6	Les 7 et 8, 13 et 14/10 du 4 au 6 et du 15 au 17/11	

## Contact

**Organisateur :**

Lt1 Franck BEAUTIER

**Téléphone :**

04.92.13.73.27

**Mail :**

franck.beautier@sdis06.fr

**Assistante :**

Laurence ADMOND

**Téléphone :**

04.92.13.46.48

**Mail :**

Laurence.admond@sdis06.fr

## Remarques

## Formation d'intégration d'équipier de Sapeur-Pompier Professionnel (code FIP 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir au sein d'une équipe sous l'autorité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'agrès dans le cadre des missions :

- De lutte contre les incendies
- De secours d'urgence aux personnes, dont le secours routier
- De protection des personnes, des biens et de l'environnement

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel recruté au grade de Caporal.

### Prérequis

Sans objet

### Effectif autorisé

15 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 400 heures :**

- E-learning
- 352 heures de présentiel (MSP/ APP)
- 48 heures en immersion dans un centre de secours mixte

La durée du parcours de formation peut être modifiée en fonction de la progression des stagiaires

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

1 expert par domaine d'activité

Intervenants CNFPT

## Compétences visées

Module Compétences Transversales	Module Equipier SUAP
<p>Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité</p> <p>Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions</p> <p>Contribuer au « bien vivre ensemble »</p> <p>Préserver son potentiel physique et psychologique</p> <p>Analyser le contexte, identifier les situations complexes</p> <p>S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances</p> <p>Développer la réflexivité</p> <p>Engager une démarche de développement permanent</p> <p>Comprendre et rédiger des écrits</p> <p>Exercer en qualité d'acteur du service public</p> <p>Diffuser la culture du service public</p> <p>S'intégrer au sein du collectif</p> <p>Travailler avec et pour le collectif</p> <p>Echanger et partager les informations</p> <p>Contrôler les équipements de protection individuelle</p> <p>Contrôler les matériels et véhicules</p> <p>Reconditionner les équipements, matériels et véhicules</p>	<p>Assurer une protection immédiate de la victime, alerter les secours et réaliser les bilans</p> <p>Assurer seul la prise en charge en urgence d'une personne victime d'une détresse vitale</p> <p>Appliquer seul les techniques de premiers secours sur une victime ne présentant pas de détresse vitale</p> <p>Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente de sa prise en charge ou de son transfert</p> <p>Veiller à la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes</p> <p>S'intégrer dans la chaîne du secours d'urgence aux personnes en qualité d'équipier</p> <p>Réaliser un bilan conformément aux protocoles en vigueur</p> <p>Réaliser des gestes techniques adaptés à l'état d'une victime</p> <p>Conditionner une personne victime d'un accident traumatique du squelette</p> <p>Transporter une victime</p> <p>Veiller au respect des règles d'hygiène et d'asepsie</p> <p>Assurer le balisage et la protection d'un accident routier</p> <p>Désincarcérer une victime</p> <p>Participer à l'extraction de la victime</p>
Module Equipier Incendie	Module Equipier Opérations Diverses
<p>Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité</p> <p>Prendre en compte les impliqués</p> <p>Analyser l'environnement opérationnel</p> <p>Identifier les risques</p> <p>Mettre en place les zonages opérationnels</p> <p>Réaliser un dispositif d'extinction</p> <p>Exploiter les capacités des équipements d'extinction</p>	<p>Participer à la protection des personnes et des biens</p> <p>Participer à la protection de l'environnement</p> <p>Intervenir lors d'évènements climatiques</p> <p>Intervenir en présence d'un animal blessé, en danger ou menaçant</p> <p>Procéder à la destruction d'hyménoptères</p>

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
 Equipements sportifs  
 2 VSAV- 1 VTU- 1 VSR- 1 EPC- 2 FPT  
 Formation Ouverte A Distance  
 Mises en situation professionnelle  
 Ateliers pédagogiques personnalisés  
 Immersion professionnelle

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les modalités d'évaluation sont fixées par le Référentiel Interne d'Organisation de la Formation et de l'Evaluation.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier- sapeur- pompier professionnel ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
2021-01		CFD 06

## Contact

**Directeur de stage :**  
Officier de Sapeurs-pompiers

**Organisateur :**  
A/C David MAXIMIL

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
David.maximil@sdis06.fr

**Assistante :**  
Johanna LO NEGRO

**Téléphone :**  
04.92.13.46.48

**Mail :**  
johanna.lo-negro@sdis06.fr

## Remarques

**Le parcours de formation de l'équipier SPP comprend des parties confiées au CNFPT dans le cadre d'une convention**

## Formation de chef d'agrès d'un engin comportant une équipe de Sapeur-Pompier Professionnel (code FCA1EP 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin composé d'une équipe dans le cadre des missions de Secours d'Urgence Aux Personnes, de Protection des Biens et de l'Environnement, de Secours routier, de lutte contre l'incendie en qualité de chef d'agrès de Moyen élévateur Aérien.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel titulaire du grade de Sergent.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

Chef d'équipe de Sapeur-Pompier Professionnel

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 120 heures :**

E-learning

120 heures de présentiel (MSP/ APP) dont 4 heures en immersion au CTA- CODIS

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

1 Formateur « premiers secours » pour 6 stagiaires (module CA SUAP)

1 Formateur « incendie » pour 6 stagiaires (module CA MEA)

1 expert en culture administrative

1 expert en système d'information et communication

Intervenants du CNFPT

## Compétences visées

Module Chef d'agrès VSAV	Module Chef d'agrès VTU
<p>Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente des intervenants, de la victime et des autres personnes</p> <p>Faire réaliser ou participer au bilan de victime(s) et à la prise en charge</p> <p>Diriger l'immobilisation, le relevage et le transport d'une victime</p> <p>Veiller en permanence au respect des règles d'hygiène et d'asepsie</p>	<p>Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente de la zone d'intervention</p> <p>Identifier les risques</p> <p>Définir la technique opérationnelle</p> <p>Commander son équipe</p>
Module Chef d'agrès MEA	Module Chef d'agrès VSR
<p>Définir la technique opérationnelle et les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et mises en sécurité</p> <p>Organiser la prise en compte des impliqués</p> <p>Analyser l'environnement opérationnel</p> <p>Identifier les risques</p> <p>Définir ou établir les zonages opérationnels</p> <p>S'intégrer dans un dispositif d'extinction avec un MEA</p> <p>Utiliser les capacités des équipements du MEA</p> <p>Participer aux déblais et à la surveillance après extinction</p>	<p>Ordonner la protection de la zone d'intervention</p> <p>Définir la technique de désincarcération</p> <p>Commander la désincarcération</p>

## Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
 2 VSAV- 1 VTU- 1 VSR- 1 EPC  
 Environnement virtuel  
 Formation Ouverte A Distance  
 Mises en situation professionnelle  
 Ateliers pédagogiques personnalisés  
 Immersion professionnelle

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers de 2 Mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en présentiel pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « chef d'agrès d'un engin comportant une équipe- sapeur-pompier professionnel ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FCA1EP 2021- 1	Du 3 au 5, 17 au 19, 26 au 28/05 du 2 au 4, et du 14 au 16/06	CFD St Vallier-de-Thiey

## Contact

### Organisateur :

Lt1 Franck BEAUTIER

### Téléphone :

04.92.13.7327

### Mail :

franck.beautier@sdis06.fr

### Assistante :

Laurence ADMOND

### Téléphone :

04.92.13.46.48

### Mail :

Laurence.admond@sdis06.fr

## Remarques

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement de Sapeur-Pompier Volontaire (code FMASPV 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de techniques opérationnelles**

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire

### Prérequis

Être certifié en qualité d'équipier de sapeur-pompier volontaire

### Effectif autorisé

12 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 4 heures

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

E-learning  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés  
Véhicules et matériels de la compagnie

### Planification

A définir au sein des compagnies

### Contact

**Organisateur :**  
Référents formation compagnie

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement de Sapeur-Pompier Volontaire – Secours à personne (code FMASUAP-SPV 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de techniques opérationnelles

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire

### Prérequis

Être certifié en qualité d'équipier SUAP de sapeur-pompier volontaire

### Effectif autorisé

12 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 Formateur en premiers secours pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance

Mises en situation professionnelle, Ateliers pédagogiques personnalisés

### Planification

A définir au sein des compagnies

### Contact

#### **Organisateur :**

Référents formation compagnies

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement des Officiers de Sapeurs-Pompiers (code FMAOFF 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en matière de conduite des opérations et de commandement

### Public

Officier de Sapeurs-Pompiers volontaires et professionnels

### Prérequis

Officier titulaire d'une formation opérationnelle et commandement

### Effectif autorisé

120 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

Intervenants en fonction des thèmes abordés

### Moyens pédagogiques et techniques

Présentations amphithéâtre  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FMAOFF 2021-1	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAOFF 2021-2	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey
FMAOFF 2021-3	A définir	CFD St Vallier-de-Thiey

## Contact

**Organisateur :**  
CNE Olivier JAVELLE

**Téléphone :**  
04.92.13.46.45

**Mail :**  
Olivier.javelle@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme DOS PASSOS

**Téléphone :**  
04.92.13.46.28

**Mail :**  
Francesca.dos-passos@sdis06.fr

## Remarques

**Ensemble FMPA et un exercice « cadre », requis pour le maintien annuel des compétences de l'officier**

## Les formations de spécialités de sapeurs-pompiers



## Formation d'équipier feux de forêt FDF 1 de Sapeur-Pompier (code FDF1- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir en qualité d'équipier au sein d'une équipe de lutte contre les feux de forêts

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel ou Volontaire

### Prérequis

Avoir certifié la formation d'intégration et de professionnalisation de la FIPSP  
Avoir certifié les modules transverse, Incendie A et PBE de la FISPV

### Effectif autorisé

8 stagiaires / session en formation intégrée

### Durée

**La durée de la formation est de 32 heures en présentiel :**

E-learning

8h APP en présentiel

24h de présentiel (MSP/APP) en mode intégré avec les FDF2

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

2 Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateur pour 8 stagiaires en présentiel niveau FDF2 minimum.

## Moyens pédagogiques et techniques

E-learning

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

1 Groupe Intervention Feux de Forêt

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 mises en situation professionnelle de niveau acquisition
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en présentiel pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier de feux de forêt de niveau 1 ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FDF1-2021-1	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-2	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-3	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-4	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-5	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-6	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-7	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-8	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-9	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-10	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-11	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-12	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-13	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-14	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-15	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-16	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-17	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-18	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-19	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-20	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-21	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-22	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-23	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-24	A définir par les compagnies	
FDF1-2021-25	A définir par les compagnies	

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-  
marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**

**Téléphone :**

**Mail :**

## Remarques

Tout stagiaire se présentant à un stage se doit de se préparer dans son centre de secours avec un accompagnateur de proximité, sur les connaissances de bases en incendie et en protection des biens et de l'environnement.

Module organisé conjointement par le G.F. Formation Sport et les services de formation des compagnies. Ce stage est effectué en formation intégrée avec le FDF niveau 2.

## Formation de chef d'agrès feux de forêt FDF 2 de Sapeur-Pompier (code FDF2- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Commander seul ou sous l'autorité d'un COS un engin comportant une équipe de lutte contre les feux de forêts

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel ou Volontaire

### Prérequis

Etre Caporal de sapeur-pompier, titulaire du FDF 1.

### Effectif autorisé

16 stagiaires par session maximum ou 4 stagiaires / session en formation intégrée

### Durée

**La durée de la formation est de 32 heures en présentiel :**

8h MSP/APP en session FDF 2 uniquement : environnement virtuel XVR

24h de présentiel (MSP/ APP) en intégré avec les FDF1

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié

« Accompagnateur de proximité »

2 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel niveau FDF2 minimum.

1 Responsable de formation FORACC niveau FDF3 minimum.

## Moyens pédagogiques et techniques

E-learning

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

Logiciel d'environnement virtuel XVR

1 Groupe Intervention Feux de Forêt

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de 2 mises en situation professionnelle de niveau acquisition et par domaine d'activité.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en présentiel pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme de « Equipier de feux de forêt de niveau 2 ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FDF2-2021-1	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-2	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-3	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-4	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-5	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-6	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-7	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-8	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-9	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-10	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-11	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-12	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-13	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-14	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-15	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-16	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-17	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-18	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-19	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-20	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-21	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-22	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-23	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-24	A définir par les compagnies	
FDF2-2021-25	A définir par les compagnies	

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**

**Téléphone :**

**Mail :**

## Remarques

Ce stage est effectué en formation intégrée avec le FDF niveau 1.

## Formation d'Equipier et Chef d'Equipe Reconnaissance – Risques Chimiques et Biologiques (code RCH1 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir en qualité Connaitre les risques chimiques et biologiques ainsi que les mesures conservatoires

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel  
Sapeur-Pompier Volontaire des CIS détenteurs du vecteur Risques Chimiques

### Prérequis

Tout sapeur-pompier Volontaire ou professionnel intégrés à la SOS RCH – BIO au moins du grade de Caporal

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 56 heures :**

56 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
Emetteurs récepteurs portatifs  
Moyens d'alerte sonore  
Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)  
Berce Soutien Risques Technologiques  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, QCM noté sur 20

\*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique, comprend les épreuves suivantes :

\*Connaissance et mise en œuvre des équipements de protection individuelle

\*Connaissance et mise en œuvre des matériels de détection

\*Présentation orale de la conduite à tenir face à un cas concret

Chaque épreuve est évaluée « apte – inapte » avec une grille d'évaluation certificative

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme d'« Equipier ou Chef d'Equipe Reconnaissance Risques Chimiques et Biologiques».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

## Contact

**Organisateur :**

**Lt HC Christian GASTAUD**

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation d'Équipier et Chef d'Équipe Intervention – Risques Chimiques et Biologiques (code RCH2 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Intervenir en qualité d'équipier ou de chef d'équipe au sein d'une équipe d'intervention CMIC et participer à la lutte contre les pollutions.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel  
Sapeur-Pompier Volontaire des CIS détenteurs du vecteur Risques Chimiques

### Prérequis

Tout sapeur-pompier Volontaire ou professionnel intégrés à la SOS RCH – BIO au moins du grade de Caporal

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 56 heures :**

56 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
Émetteurs récepteurs portatifs  
Moyens d'alerte sonore  
Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)  
Berce Soutien Risques Technologiques  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, CROC comportant 20 questions portant sur l'ensemble du programme

\*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique, durée 1 heure par candidat :

- \*Risque chimique ) avec 1. Connaissance sur le risque
- \*Risque biologique ) 2. Connaissance des matériels
- \*Lutte contre les pollutions ) 3. Choix opérationnels et mise en œuvre
- 4. Adaptation à l'évolution de la situation

Cette épreuve est évaluée « apte – inapte » avec une grille d'évaluation certificative

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer un diplôme d'« Equipier ou Chef d'Equipe Intervention Risques Chimiques et Biologiques».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

## Contact

**Organisateur :**

**Lt HC Christian GASTAUD**

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation Nageur Sauveteur Côtier (code SAV2 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Acquérir les capacités nécessaires pour tenir l'emploi de nageur sauveteur afin de réaliser des sauvetages de personnes en difficulté en surface en mer.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel inscrit sur la liste opérationnelle SAL, titulaire du SAV1

### Prérequis

SAV1

### Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 28 heures :**

28 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 3 stagiaires en présentiel  
1 logisticien

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
Matériel de transmission  
Matériel de sauvetage  
Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)  
Vecteurs nautiques, 1 embarcation par équipe de 4 hommes  
Matériel de retournement  
Matériel de remorquage  
Vêtements isothermiques, palmes, masque, tuba  
Matériels de sécurité, casques, cordes de sécurité etc...  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, CROC portant sur l'ensemble du programme (durée 1h)

\*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique, réalisée sous la forme d'un contrôle continu

Cette épreuve est évaluée « apte – inapte »

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Nageur Sauveteur Côtier ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A déterminer	A définir

## Contact

**Organisateur :**

**Lt HC Christian GASTAUD**

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation Surveillant de Baignade et Activités Nautiques (code SBAN 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Assurer la surveillance des baignades et activité nautique dont l'organisation est confiée au SDIS06

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel et/ou Sapeur-Pompier Volontaire

### Prérequis

BNSSA ou BEESAN

### Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 40 heures :**

40 heures

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 3 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

Matériel de transmission

Matériel de sauvetage

Matériels adaptés aux risques particuliers du département (SDACR)

Vecteurs nautiques, 1 embarcation par équipe de 4 hommes

Palmes, masque, tuba

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- Evaluation écrite, sous forme d'un questionnaire sur les domaines mentionnés en activités principales

\*Note d'au moins 12/20 détermine l'aptitude pour cette épreuve

- Evaluation pratique de secourisme sous forme de mise en situation

Epreuves sportives organisées et contrôlées dans les conditions fixées par l'arrêté du 20 décembre 1996 susvisé, à l'exception de l'épreuve de natation

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer une attestation valable 5 ans.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	12 au 16 avril 2021	menton
Session 2	19 au 23 avril 2021	menton
Session 3	26 au 30 avril 2021	menton
Session 4	30 avril au 04 mai 2021	Nice
Session 5	12 au 16 mai 2021	Nice
Session 6	19 au 23 avril 2021	Cagnes sur Mer
Session 7	26 au 30 avril 2021	Cagnes sur Mer
Session 8	17 au 21 mai 2021	Cagnes sur Mer
Session 9	25 au 29 mai 2021	Cagnes sur Mer

## Contact

### Organisateur :

Lt HC Christian GASTAUD

### Téléphone :

04.92.13.46.50

### Mail :

Christian.gastaud@sdis06.fr

### Assistante :

Mme Elodie MANFREDOTTI

### Téléphone :

04.92.13.46.60

### Mail :

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation de Recyclage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (code MABNSSA 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de surveillant de baignade et des activités nautiques

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel et/ou Sapeur-Pompier Volontaire détenteur du BNSSA et ayant participé activement à la surveillance des baignades durant les saisons 2018-2019

### Prérequis

BNSSA ou Recyclage BNSSA ayant été acquis durant l'année 2014

### Effectif autorisé

12 à 15 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 24 heures :**

24 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

Matériel de sauvetage

Palms, masque, tuba

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Epreuve n°1 : parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m

Epreuve n°2 : Secours à une personne en milieu aquatique

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer une attestation valable 5 ans.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	7 au 9 avril 2021	A définir
Session 2	5 au 7 mai 2021	A définir
Session 3	10 au 12 mai 2021	A définir

Date d'examen le 13 mai 2021

## Contact

**Organisateur :**

Lt HC Christian GASTAUD

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation de Conducteur à la Sensibilisation à la Sécurité Routière « CODSSR » (code CODSSR 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la conduite préventive et le risque routier au sein du département.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, titulaire depuis au moins 3 ans du permis B (hors période probatoire).

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier  
Effectif autorisé

8 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

E-learning  
8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »  
1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
1 VL / 1 VSAV / 1 PC  
Formation Ouverte A Distance  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes de Dérogation de PTAC > 3500 Kg à 4500 Kg

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur à la sensibilisation à la sécurité routière » CODSSR et un Diplôme de Dérogation de PTAC > 3500 Kg à 4500 Kg.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	11/01/2021	Compagnie Cannes
Session 2	11/01/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 3	12/01/2021	Compagnie Cannes
Session 4	12/01/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 5	13/01/2021	Compagnie Cannes
Session 6	13/01/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 7	14/01/2021	Compagnie Cannes
Session 8	14/01/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 9	15/01/2021	Compagnie Cannes
Session 10	15/01/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 11	11/01/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 12	11/01/2021	Compagnie Antibes
Session 13	11/01/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 14	12/01/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 15	12/01/2021	Compagnie Antibes
Session 16	12/01/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 17	13/01/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 18	13/01/2021	Compagnie Antibes
Session 19	13/01/2021	Compagnie Pays Mentonnais

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 20	14/01/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 21	14/01/2021	Compagnie Antibes
Session 22	14/01/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 23	15/01/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 24	15/01/2021	Compagnie Antibes
Session 25	15/01/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 26	18/01/2021	Compagnie Grasse
Session 27	18/01/2021	Compagnie Nice
Session 28	19/01/2021	Compagnie Grasse
Session 29	19/01/2021	Compagnie Nice
Session 30	20/01/2021	Compagnie Grasse
Session 31	20/01/2021	Compagnie Nice
Session 32	21/01/2021	Compagnie Grasse
Session 33	21/01/2021	Compagnie Nice
Session 34	22/01/2021	Compagnie Grasse
Session 35	22/01/2021	Compagnie Nice
Session 36	01/02/2021	Compagnie Nice
Session 37	01/02/2021	Compagnie Cannes
Session 38	02/02/2021	Compagnie Nice
Session 39	02/02/2021	Compagnie Cannes
Session 40	03/02/2021	Compagnie Nice
Session 41	03/02/2021	Compagnie Cannes
Session 42	04/02/2021	Compagnie Nice
Session 43	04/02/2021	Compagnie Cannes
Session 44	22/02/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 45	22/02/2021	Compagnie Grasse
Session 46	23/02/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 47	23/02/2021	Compagnie Grasse
Session 48	24/02/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 49	24/02/2021	Compagnie Grasse
Session 50	25/02/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 51	25/02/2021	Compagnie Grasse
Session 52	22/03/2021	Compagnie Antibes
Session 53	22/03/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 54	23/03/2021	Compagnie Antibes
Session 55	23/03/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 56	24/03/2021	Compagnie Antibes
Session 57	24/03/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 58	25/03/2021	Compagnie Antibes
Session 59	25/03/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 60	17/05/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 61	18/05/2021	Compagnie Antibes
Session 62	19/05/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 63	20/05/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 64	21/05/2021	Compagnie Antibes

Session 65	25/05/2021	Compagnie Nice
Session 66	26/05/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 67	27/05/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 68	28/05/2021	Compagnie Pays Niçois
Session 69	31/05/2021	Compagnie Pays Mentonnais
Session 70	06/09/2021	Compagnie Antibes
Session 71	07/09/2021	Compagnie Antibes
Session 72	08/09/2021	Compagnie Antibes

## Contact

**Organisateur :**

A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation de Conducteur Engin-Pompe mention PL « COD1PL » (code COD1PL 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre de la pompe et l'alimentation spécifique d'un véhicule incendie urbain.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis C en cours de validité et affecté dans un Cis doté d'engin-pompe.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

Equipier  
CODSSR

### Effectif autorisé

8 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 40 heures :**

E-learning  
Module1 : 16 heures de présentiel (MSP/ APP)  
Module2 : 24 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
1 FPTL / 1 CCF  
Formation Ouverte A Distance  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers de deux Mises en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur engin pompe mention PL », COD1 PL.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1 module 1	15 au 16/02/2021	Compagnie Pays Niçois
module 2	09 au 11/03/2021	
Session 2 module 1	15 au 16/02/2021	Compagnie Cannes
module 2	10 au 12/03/2021	
Session 3 module 1	17 au 18/02/2021	Compagnie Antibes
module 2	16 au 18/03/2021	
Session 4 module 1	17 au 18/02/2021	Compagnie Pays Niçois
module 2	17 au 19/03/2021	
Session 5 module 1	29 au 30/03/2021	Compagnie Grasse
module 2	26 au 28/04/2021	
Session 6 module 1	01 au 02/04/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
module 2	27 au 29/04/2021	
Session 7 module 1	01 au 02/04/2021	Compagnie Nice
module 2	28 au 30/04/2021	
Session 8 module 1	04 au 05/10/2021	Compagnie Pays Niçois
module 2	02 au 04/11/2021	
Session 9 module 1	04 au 05/10/2021	Compagnie Antibes
module 2	03 au 05/11/2021	
Session 10 module 1	04 au 05/10/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
module 2	08 au 10/11/2021	

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Remarques

Formations décentralisées au niveau des compagnies.

## Formation de Conducteur de véhicule tout terrain « COD2PL »

(code COD2PL 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre des techniques spécifiques à la conduite d'un CCF en toute sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis C en cours de validité et affecté dans un Cis doté de CCF.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD1PL  
FDF1

### Effectif autorisé

8 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 48 heures :**

E-learning  
Module1 : 16 heures de présentiel (MSP/ APP)  
Module2 : 32 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
1 VLTT / 4 CCF / 2 VTP  
Formation Ouverte A Distance  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

- De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.
- De l'obtention d'au moins 60% de bonnes réponses au QCM proposé en FOAD pour chaque module.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer un diplôme de « conducteur véhicule tout terrain mention PL », COD2 PL.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1 module 1	DU 01 AU 02/03/2021	CEPARI
module 2	DU 29/03 AU 01/04/2021	ECASC VALABRE
Session 2 module 1	DU 03 AU 04/03/2021	CEPARI
module 2	DU 06 AU 09/04/2021	ECASC VALABRE
Session 3 module 1	DU 08 AU 09/03/2021	CEPARI
module 2	DU 12 AU 15/04/2021	ECASC VALABRE
Session 4 module 1	DU 10 AU 11/03/2021	CEPARI
module 2	DU 19 AU 22/04/2021	ECASC VALABRE
Session 5 module 1	DU 11 AU 12/03/2021	CEPARI
module 2	DU 26 AU 29/04/2021	ECASC VALABRE
Session 6 module 1	DU 13 AU 14/09/2021	CEPARI
module 2	DU 11 AU 14/10/2021	ECASC VALABRE
Session 7 module 1	DU 15 AU 16/09/2021	CEPARI
module 2	DU 18 AU 21/10/2021	ECASC VALABRE
Session 8 module 1	DU 20 AU 21/09/2021	CEPARI
module 2	DU 25 AU 28/10/2021	ECASC VALABRE

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Remarques

La formation comprend 2 jours en présentiel au CEPARI et 4 jours de présentiel à l'ECASC de Valabre dont 02h00 de conduite de nuit.

## Formation de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien « COD6 » (code COD6 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un Moyen Elévateur Aérien

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel

### Prérequis

Etre titulaire du Permis C en cours de validité  
Etre titulaire de l'UV COD2PL

8 stagiaires par session

### Durée

La durée de la formation est de 64 heures :

E-learning

Module1 : 32 heures de présentiel (MSP/ APP)

Module2 : 32 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au groupe E

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur de Moyen Elévateur Aérien » COD6.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1 module 1	DU 17 AU 20/05/2021	A DEFINIR
module 2	DU 14 AU 17/06/2021	
Session 2 module 1	DU 25 AU 28/05/2021	A DEFINIR
module 2	DU 21 AU 24/06/2021	
Session 3 module 1	DU 04 AU 07/10/2021	A DEFINIR
module 2	DU 15 AU 18/11/2021	
Session 4 module 1	DU 11 AU 14/10/2021	A DEFINIR
module 2	DU 15 AU 18/11/2021	

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation complémentaire de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe A « COD6GA » (code COD6GA 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe A tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6  
Effectif autorisé

6 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
1 MEA spécifique au Groupe A  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe A » COD6 GA.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 22/03/2021	Compagnie Nice
Session 2	Le 23/03/2021	Compagnie Nice
Session 3	Le 24/03/2021	Compagnie Nice
Session 4	Le 25/03/2021	Compagnie Nice
Session 5	Le 26/03/2021	Compagnie Nice

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation complémentaire de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe C « COD6GC » (code COD6GC 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe C tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6

### Effectif autorisé

6 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe C

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe C » COD6 GC.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 10/05/2021	Compagnie Nice
Session 2	Le 11/05/2021	Compagnie Nice
Session 3	Le 12/05/2021	Compagnie Nice
Session 4	Le 14/05/2021	Compagnie Nice

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation complémentaire de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe F « COD6GF » (code COD6GF 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser la mise en œuvre d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe F tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6

### Effectif autorisé

4 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 20 heures :**

20 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
1 MEA spécifique au Groupe F  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe F » COD6 GF.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	DU 17 AU 19/05/2021	Compagnie Cagnes sur Mer
Session 2	Du 19 AU 21/05/2021	Compagnie Cagnes sur Mer

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation de Formateur à l'utilisation du freinographe « CODFORFREIN » (code CODFORFREIN 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser les outils pédagogiques spécifiques à la sensibilisation à la sécurité routière.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, inscrits sur la liste départementale « accompagnateur de proximité » ou « formateur accompagnateur »

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

Sous-officier  
COD1PL / COD2PL

### Effectif autorisé

8 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

E-learning  
8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »  
1 Formateur accompagnateur pour 4 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06  
1 VL / 1 VSAV / 1 PC  
Formation Ouverte A Distance  
Mises en situation professionnelle  
Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Les compétences devront être « acquises » au moyen :

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'acquisition assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Formateur à l'utilisation du freinographe » CODFORFREIN.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Le 25/01/2021	Compagnie Nice

## Contact

### Organisateur :

A/C Patrick HAREUX

### Téléphone :

04.92.13.46.56

### Mail :

Patrick.hareux@sdis06.fr

### Assistante :

Mme Elodie MANFREDOTTI

### Téléphone :

04.92.13.46.60

### Mail :

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation du Conducteur de transport de matière dangereuse TMD « CODTMD » (code CODTMD 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Obtenir les compétences en qualité de conducteur de véhicule de carburant (kérosène, super et gasoil) du SDIS

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire

### Prérequis

Être titulaire du permis C en cours de validité

### Effectif autorisé

10 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 40 heures :**

### Encadrement

1 Formateur d'une société agréée à l'obtention de l'ADR

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle du CFD 06

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage par domaine d'activité.

Ce document permet à la commission validant la formation de délivrer l'attestation ADR

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation ADR

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 session	Du 08 au 12/02/2021	CEPARI

## Contact

**Organisateur :**

A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation complémentaire conducteur TMD module avitaillement HBE

---

### Objectifs de la formation

Obtenir les compétences complémentaires d'avitaillement au sein des HBE

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire

### Prérequis

Être titulaire du permis C en cours de validité  
Être titulaire de l'attestation ADR

### Effectif autorisé

5 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 16 heures :**

### Encadrement

2 Formateurs accompagnateurs dont 1 titulaire de l'attestation ADR

### Moyens pédagogiques et techniques

1 Porte Berce TMD

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage par domaine d'activité.

Ce document permet à la commission validant la formation de délivrer l'attestation complémentaire d'avitaillement.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation complémentaire d'avitaillement.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	Du 25 au 26/05/2021	A DEFINIR
Session 1	Du 27 au 28/05/2021	A DEFINIR

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation Permis C code des marchés « CODC » (code CODC 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Acquérir l'aptitude à la conduite des véhicules d'un PTAC > 3,5 T.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis B depuis au moins 3 ans

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

FI

### Effectif autorisé

10 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 80 heures (Code de la route FOAD + Plateau – Circulation 80h00)**

### Encadrement

Auto-école extérieure

## Organisation générale :

La formation se déroule par sessions de 3 ou 4 semaines consécutives, selon la nécessité de validation de la partie code de la route ou pas, sous la forme d'un stage bloqué.

### Durée de la formation :

**Module : « Code de la Route ».....E-learning**

**Effectifs : .....9 Apprenants minimum**

**Horaires : .....08h30-12h00/13h00-16h30**

**Modalités d'évaluation des acquis : Epreuve théorique générale (ETG) à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par la Préfecture.**

**Module : « Plateau/Circulation ».....80h00**

**Effectifs : .....4 Apprenants maximum par véhicule**

**Horaires : .....08h30-12h00/13h00-16h30 (possibilité d'horaires décalés en conduite)**

**Modalités d'évaluation des acquis : Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C « Hors-circulation et Circulation » à l'issue de la formation selon les places d'examen attribuées par les services Préfectoraux.**

**Rappel :** Selon les différents modules, l'attribution des dates et des places d'examen sont soumises à l'autorité du service des permis de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Hébergement restauration

**Module : « Code de la Route »**

Formation à Distance avec un suivi de l'auto-école

**Module : « Plateau/Circulation »**

***Prise en compte uniquement lorsque l'agent est convoqué pour la matinée.***

Dispositions

Pour être éligible à cet acte d'engagement, le bénéficiaire doit avoir été proposé par son chef de groupement et retenu par les services du groupement fonctionnel « Formation » dans le cadre du plan de formation annuel.

Le bénéficiaire est considéré comme étant en service commandé en cas d'accident survenu sur le trajet entre son domicile et l'auto-école. A ce titre, il est réputé couvert pour les accidents dont il pourrait être victime, à l'exclusion des dommages matériels qui sont pris en charge par l'assureur de son véhicule.

En cas d'accident survenu lorsque le bénéficiaire est situé dans le véhicule appartenant à l'auto-école (qu'il soit conducteur ou passager), c'est l'assurance de cette dernière qui devra être actionnée, tant pour les dommages matériels que pour les dommages corporels causés au bénéficiaire comme aux tiers.

Le bénéficiaire s'engage à servir le SDIS pour une période minimale de trois ans. Dans le cas contraire, le SDIS est en droit de réclamer le remboursement des sommes versées, au titre dudit permis, au prorata du temps restant à couvrir.

Tout litige pouvant survenir dans l'application du présent acte d'engagement est du ressort du Tribunal Administratif de Nice.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A définir	A définir
Session 2	A définir	A définir
Session 3	A définir	A définir
Session 4	A définir	A définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Permis C sous conventions « CODC » (code CODC 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Acquérir l'aptitude à la conduite des véhicules d'un PTAC > 3,5 T.

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire âgé d'au moins de 21 ans, titulaire du permis B depuis au moins 3 ans

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

FI

### Effectif autorisé

24 stagiaires après validation signature convention

Durée

**La durée de la formation est de 140 heures (Code de la route 35h00 + Plateau – Circulation 105h00)**

### Encadrement

Auto-école au choix du stagiaire

## Organisation générale :

Le SDIS s'engage à rembourser au bénéficiaire, dès lors qu'il est lauréat de l'examen, le coût supporté par ce dernier pour l'obtention de son permis poids lourd (permis C). Le montant du remboursement est plafonné à hauteur de **2100 €**.

Le bénéficiaire dispose d'une période de **12 mois** à compter de la date de signature de la convention pour réaliser sa formation auprès de l'organisme de son choix et obtenir son permis C.

Pour être éligible à cette convention, le bénéficiaire doit avoir été proposé par son chef de groupement et retenu par les services du groupement fonctionnel « Formation » dans le cadre du plan de formation annuel.

Sous peine de caducité, la signature de la convention doit être préalable à l'inscription auprès de l'organisme formateur.

Pour l'obtention du remboursement, le bénéficiaire devra présenter aux services de la direction, la facture de l'organisme formateur et le certificat de réussite à l'examen. Le SDIS ne saurait rembourser toute autre dépense que celle relative à la stricte formation.

Le bénéficiaire est considéré comme étant en service commandé en cas d'accident survenu sur le trajet entre son domicile et l'auto-école. A ce titre, il est réputé couvert pour les accidents dont il pourrait être victime, à l'exclusion des dommages matériels qui sont pris en charge par l'assureur de son véhicule.

En cas d'accident survenu lorsque le bénéficiaire est situé dans le véhicule appartenant à l'auto-école (qu'il soit conducteur ou passager), c'est l'assurance de cette dernière qui devra être actionnée, tant pour les dommages matériels que pour les dommages corporels causés au bénéficiaire comme aux tiers.

Le bénéficiaire s'engage à servir le SDIS pour une période minimale de trois ans. Dans le cas contraire, le SDIS est en droit de réclamer le remboursement des sommes versées, au titre dudit permis, au prorata du temps restant à couvrir.

Tout litige pouvant survenir dans l'application de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de Nice.

## Planification

Compagnie Nice	A définir
Compagnie Cannes	A définir
Compagnie Grasse	A définir
Compagnie Antibes	A définir
Compagnie Cagnes sur Mer	A définir
Compagnie Pays Niçois	A définir
Compagnie Pays Mentonnais	A définir

## Contact

**Organisateur :**

A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation de Personne compétente en radioprotection « RADPCR » (code RADPCR 2021- XX)

### Objectifs de la formation

Assurer la radioprotection des personnels dans le cadre de la mise en œuvre de sources radioactives scellées et non scellées.  
Réaliser une étude prévisionnelle des postes de travail en milieu radioactif (DEMR).  
Assurer la fonction PCR au sein du SDIS en fonction des missions confiées au titre de l'article R4456-10

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire titulaire du RAD2 minimum

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

RAD2 minimum

### Effectif autorisé

12 stagiaires maximum

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

80 heures de présentiel

### Encadrement

Société extérieure médocontrol

### Moyens pédagogiques et techniques

1 salle de cours

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « PCR ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A définir	A définir

## Contact

**Organisateur :**

Lt Christian GASTAUD

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

Elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation de Maintien des acquis du Conducteur de véhicule tout terrain « MACOD2PL »(code MACOD2PL 2021- XX)

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un CCF en toute sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire titulaire de l'UV COD2PL supérieure ou égale à 5 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD2PL

### Effectif autorisé

18 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 3 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 VLTT / 6 CCF / 2 VTP

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis de conducteur véhicule tout terrain mention PL», MACOD2PL.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	15/03/2021	ECASC VALABRE
Session 2	16/03/2021	ECASC VALABRE
Session 3	17/03/2021	ECASC VALABRE
Session 4	18/03/2021	ECASC VALABRE
Session 5	19/03/2021	ECASC VALABRE
Session 6	22/03/2021	ECASC VALABRE
Session 7	23/03/2021	ECASC VALABRE
Session 8	24/03/2021	ECASC VALABRE
Session 9	25/03/2021	ECASC VALABRE
Session 10	26/03/2021	ECASC VALABRE
Session 11	27/09/2021	ECASC VALABRE
Session 12	28/09/2021	ECASC VALABRE
Session 13	29/09/2021	ECASC VALABRE
Session 14	30/09/2021	ECASC VALABRE
Session 15	01/10/2021	ECASC VALABRE
Session 16	04/10/2021	ECASC VALABRE
Session 17	05/10/2021	ECASC VALABRE
Session 18	06/10/2021	ECASC VALABRE
Session 19	07/10/2021	ECASC VALABRE
Session 20	08/10/2021	ECASC VALABRE

## Contact

**Organisateur :**

A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe D « MACOD6GD » (code MACOD6GD 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe D tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6 GD supérieure ou égale à 3 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GD

### Effectif autorisé

2 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 4 heures :**

4 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe D

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe D » MACOD6GD.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 sessions	03/02/2021 MATIN	Compagnie Antibes
2 sessions	03/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Antibes
3 sessions	04/02/2021 MATIN	Compagnie Antibes
4 sessions	04/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Antibes
5 sessions	05/02/2021 MATIN	Compagnie Antibes
6 sessions	08/02/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur mer
7 sessions	08/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur mer
8 sessions	09/02/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur mer
9 sessions	09/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur mer
10 sessions	10/02/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur mer
11 sessions	05/03/2021 MATIN	Compagnie CANNES
12 sessions	05/03/2021 APRES-MIDI	Compagnie CANNES
13 sessions	12/03/2021 MATIN	Compagnie CANNES
14 sessions	12/03/2021 APRES-MIDI	Compagnie CANNES
15 sessions	17/03/2021 MATIN	Compagnie CANNES
16 sessions	17/03/2021 APRES-MIDI	Compagnie CANNES

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe E « MACOD6GE » (code MACOD6GE 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe E tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA. Titulaire de l'UV COD6 GE supérieure ou égale à 3 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GE

### Effectif autorisé

2 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 4 heures :**

4 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe E

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe E » MACOD6GE.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 session	01/02/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur Mer
2 sessions	01/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur Mer
3 sessions	02/02/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur Mer
4 sessions	15/02/2021 MATIN	Compagnie Nice-Magnan (*)
5 sessions	15/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice-Magnan (*)
6 sessions	17/02/2021 MATIN	Compagnie Nice-Magnan (*)
7 sessions	17/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice-Magnan (*)
8 sessions	22/02/2021 MATIN	Compagnie Nice-Magnan (*)
9 sessions	22/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice-Magnan (*)
10 sessions	23/02/2021 MATIN	Compagnie Nice-Magnan (*)
11 sessions	23/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice-Magnan (*)
12 sessions	24/02/2021 MATIN	Compagnie Menton
13 sessions	24/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Menton
14 sessions	25/02/2021 MATIN	Compagnie Menton
15 sessions	25/02/2021 APRES-MIDI	Compagnie Menton
16 sessions	26/02/2021 MATIN	Compagnie Menton
17 sessions	01/04/2021 MATIN	Compagnie Antibes
18 sessions	01/04/2021 APRES-MIDI	Compagnie Antibes
19 sessions	08/04/2021 MATIN	Compagnie Antibes
20 sessions	08/04/2021 APRES-MIDI	Compagnie Antibes
21 sessions	08/04/2021 MATIN	Compagnie Antibes
22 sessions	12/04/2021 MATIN	Compagnie Grasse
23 sessions	12/04/2021 APRES-MIDI	Compagnie Grasse
24 sessions	14/04/2021 MATIN	Compagnie Grasse

25 sessions	14/04/2021 APRES-MIDI	Compagnie Grasse
26 sessions	06/09/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur mer
27 sessions	06/09/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur mer
28 sessions	08/09/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur mer
29 sessions	08/09/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur mer
30 sessions	09/09/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur mer
31 sessions	13/09/2021 MATIN	Compagnie Nice
32 sessions	13/09/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice
33 sessions	14/09/2021 MATIN	Compagnie Nice
34 sessions	14/09/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice
35 sessions	17/09/2021 MATIN	Compagnie Nice
36 sessions	20/09/2021 MATIN	Compagnie Nice
37 sessions	20/09/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice
38 sessions	22/09/2021 MATIN	Compagnie Nice
39 sessions	22/09/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice
40 sessions	23/09/2021 MATIN	Compagnie Nice

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Remarques

(\*) correspond uniquement au maintien des acquis des conducteurs de type EPCXS 32 METZ du CIS Magnan

## Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe F « MACOD6GF »(code MACOD6GF 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe F tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6 GF supérieure ou égale à 3 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GF

### Effectif autorisé

2 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 4 heures :**

4 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe F

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe F » MACOD6GF.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 sessions	11/01/2021 MATIN	Compagnie Grasse
2 sessions	11/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Grasse
3 sessions	12/01/2021 MATIN	Compagnie Nice
4 sessions	12/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice
5 sessions	13/01/2021 MATIN	Compagnie Nice
6 sessions	13/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Nice
7 sessions	14/01/2021 MATIN	Compagnie Grasse
8 sessions	14/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Grasse
9 sessions	15/01/2021 MATIN	Compagnie Nice
10 sessions	15/01/2021 MATIN	Compagnie Grasse
11 sessions	15/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Grasse
12 sessions	18/01/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur Mer
13 sessions	18/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur Mer
14 sessions	19/01/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur Mer
15 sessions	19/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cagnes sur Mer
16 sessions	20/01/2021 MATIN	Compagnie Cagnes sur Mer

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis de Conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien du Groupe G « MACOD6GG »(code MACOD6GG 2021- XX)

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur d'un Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe G tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV COD6 GG supérieure ou égale à 3 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

COD6GG

### Effectif autorisé

2 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 4 heures :**

4 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 2 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe G

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe G » MACOD6GG.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 sessions	25/01/2021 MATIN	Compagnie Cannes
2 sessions	25/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cannes
3 sessions	26/01/2021 MATIN	Compagnie Cannes
4 sessions	26/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cannes
5 sessions	27/01/2021 MATIN	Compagnie Cannes
6 sessions	27/01/2021 APRES-MIDI	Compagnie Cannes

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis de Formateur de conducteur de Moyen Elévateur Aérien du Groupe D et E « MAFORCOD6GD

/«MAFORCOD6GE» (code MAFORCOD6D 2021- XX) (code MAFORCOD6E 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateur de conducteur de Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe D et E tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV FORCOD6 GD ou l'UV FORCOD6 GE supérieure ou égale à 3 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

FORCOD6GD et FORCOD6GE

### Effectif autorisé

6 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe D ou E

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis de formateur du conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe D ou E » MAFORCOD6GD ou MAFORCOD6GE

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	03/05/2021	A Définir
Session 2	04/05/2021	A Définir
Session 3	05/05/2021	A Définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis de Formateur de conducteur de Moyen Elévateur Aérien du Groupe F « MAFORCOD6GF » (code MAFORCOD6F 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateur de conducteur de Moyen Elévateur Aérien spécifique au Groupe F tout en respectant les règles de sécurité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs MEA titulaire de l'UV FORCOD6 GF supérieure ou égale à 3 ans.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

FORCOD6GF

### Effectif autorisé

6 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié « Accompagnateur de proximité »

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Equipements et sites extérieurs du CFD 06

1 MEA spécifique au Groupe F

Mises en situation professionnelle

Ateliers pédagogiques personnalisés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de « Maintien des acquis de formateur du conducteur de Moyen Elévateur Aérien Groupe F » MAFORCOD6GF

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	06/05/2021	A Définir
Session 2	07/05/2021	A Définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**  
04.92.13.46.56

**Mail :**  
Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis du Conducteur de transport de matière dangereuse TMD « MACODTMD »(code MACODTMD 2021-XX)

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur de véhicule de carburant (kérosène, super et gasoil) du SDIS

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel/Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs TMD arrivant en fin de validité du certificat ADR.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

CODTMD

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 24 heures :**

24 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur d'une société agréée à l'obtention de l'ADR

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle du CFD 06

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage par domaine d'activité.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation ADR

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 session	11 au 13/01/2021	CEPARI

## Contact

**Organisateur :**

A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis sur l'utilisation du matériel de force « MAMATFORC » (code MAMATFORC 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de manipulateur des outils d'auto dégagement titulaire de l'UV MATFORC supérieure ou égale à 3

### Public

PATS affectés au GF6

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

MATFORC

### Effectif autorisé

8 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 8 heures :**

8 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

Accompagnement individuel tout au long du parcours de formation par un tuteur qualifié  
« Accompagnateur de proximité »

2 Formateurs accompagnateur pour 8 stagiaires en présentiel

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle du CFD 06

Dispositif 1 CCF / 1 PORTE BERCE / MAT FORCE / 1 DEPANNEUSE / 1 VL

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

- De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation de maintien des acquis.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A Définir	A Définir
Session 2	A Définir	A Définir
Session 3	A Définir	A Définir

## Contact

**Organisateur :**

**A/C Patrick HAREUX**

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

**Mme Stéphanie DOTTA**

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation d'accompagnateur de proximité (code APROX- 2020- XX)

---

### Objectifs de la formation

Développer les compétences utiles à l'exercice d'un accompagnement de proximité au sein de son unité.

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel et volontaire  
Prérequis

A minima avoir un grade de sous-officier

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

### Durée

La durée de la formation est de 32 heures

### Encadrement

1 Formateur accompagnateur pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Matériels pédagogiques du CFD

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est formative.**

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé la formation se voit délivrer une attestation « Accompagnateur de proximité ».

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
A définir	A définir	A définir

## Contact

**Organisateur :**  
Cne Olivier JAVELLE

**Téléphone :**  
04.92.13.46.45

**Mail :**  
Olivier.javelle@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme DOS PASSOS

**Téléphone :**  
04.92.13.46.28.

**Mail :**  
Francisca.dos-  
passos@sdis06.fr

## Formation d'opérateur de salle opérationnelle (code OSO- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Assuré la responsabilité et le fonctionnement d'une salle opérationnelle

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel

### Prérequis

Officier titulaire du grade à minima de Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe et affecté au GFA

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

### Durée

La durée de la formation est de 120 heures

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires  
Intervenants CNFPT

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Salle opérationnelle

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Chef de salle opérationnelle »

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	04 au 08/01/2021	Cis Saint-isidore
Session 2	18 au 22/01/2021	Cis Saint-isidore

## Contact

**Organisateur :**

LTHC Christian GASTAUD

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06fr

**Assistante :**

Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

Stephanie.dotta@sdis06.fr

## Remarques

En partie, ce parcours de professionnalisation est porté en collaboration avec le CNFPT

## Formation de Chef de salle opérationnelle (code CDSO- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Assuré la responsabilité et le fonctionnement d'une salle opérationnelle

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel

### Prérequis

Officier titulaire du grade à minima de Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe et affecté au GFA

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

### Durée

La durée de la formation est de 120 heures

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires  
Intervenants CNFPT

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Salle opérationnelle

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation est certificative.**

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage.  
Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

Le stagiaire ayant validé leur formation se voit délivrer un diplôme de « Chef de salle opérationnelle »

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	04 au 08/01/2021	Cis Saint Isidore
Session 2	18 au 22/01/2021	Cis Saint Isidore

## Contact

**Organisateur :**

LTHC Christian GASTAUD

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06fr

**Assistante :**

Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

Stephanie.dotta@sdis06.fr

## Remarques

En partie, ce parcours de professionnalisation est porté en collaboration avec le CNFPT

## Formation de spécialisation pistolet hypodermique (code GSAPIST-2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser l'utilisation du pistolet hypodermique dans le cadre du sauvetage animalier

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire et Professionnel

### Prérequis

Etre équipier GSA

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires  
Compétences visées

### Compétences

Etre capable d'utiliser en sécurité un projecteur hypodermique.  
Etre capable de mettre en œuvre les matériels associés (télémètre, abaque d'utilisation)

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Projecteur  
Cible 3D  
Matériels associés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
GSA-hyp-2021-1	1 <sup>er</sup> trimestre 2021	CIS BAR SUR LOUP

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation de spécialisation Groupe Sauvetage animalier (code GSA-2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maîtriser l'ensemble des techniques opérationnelles du sauvetage animalier

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire

### Prérequis

Titulaire de la FI SPV  
Etre affecté au CIS BAR SUR LOUP

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session maximum

### Durée

La durée de la formation est de 40 heures

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires  
Compétences visées

### Compétences

Etre capable de mettre en œuvre le matériel de capture et de sauvetage animalier.

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Projecteur  
Matériels associés

## Dispositif de suivi et d'évaluation

### La formation est certificative.

Un livret individuel de compétence assure la traçabilité des activités d'apprentissage. Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur la certification du stagiaire.

En fin de formation, un plan de développement continu des compétences du stagiaire est élaboré par l'équipe pédagogique.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
GSA-2021-1	A définir	CIS BAR SUR LOUP

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation des référents HYGIENE (code RéfHYG- 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Appliquer et contrôler les règles d'hygiène et les protocoles de désinfection des VSAV dans son CIS

### Public

Sapeur-Pompier Volontaire et Professionnel

### Prérequis

Sapeur-pompier professionnel et volontaire

### Effectif autorisé

14 stagiaires par session maximum

### Durée

La durée de la formation est de 16 heures

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Kits de désinfection  
VSAV du CIS

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
RéfHYG-2021-1	26 au 27 avril 2021	CIS CAGNES SUR MER

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.93.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis du Conducteur de transport de matière dangereuse TMD « MACODTMD » (code MACODTMD 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de conducteur de véhicule de carburant (kérosène, super et gasoil) du SDIS

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire, figurant sur la liste opérationnelle départementale des conducteurs TMD arrivant en fin de validité du certificat ADR.

### Prérequis

Être certifié en qualité de :

CODTMD

### Effectif autorisé

12 stagiaires par session

### Durée

**La durée de la formation est de 24 heures :**

24 heures de présentiel (MSP/ APP)

### Encadrement

1 Formateur d'une société agréée à l'obtention de l'ADR

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle du CFD 06

## Dispositif de suivi et d'évaluation

Le stagiaire ayant suivi la formation se voit remettre une attestation de suivi de la formation.

De l'atteinte des performances visées au travers d'une Mise en situation professionnelle de niveau acquisition par domaine d'activité.

Une fiche d'auto-évaluation d'accompagnement assure la traçabilité des activités d'apprentissage par domaine d'activité.

Ce document permet à la commission validant la formation de statuer sur le maintien des acquis opérationnel du stagiaire.

## Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation ADR

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
1 session	A DEFINIR	CEPARI

## Contact

**Organisateur :**

A/C Patrick HAREUX

**Téléphone :**

04.92.13.46.56

**Mail :**

Patrick.hareux@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**

04.92.13.46.52

**Mail :**

stephanie.dotta@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis EAP1 « MAEAP1 » (code MAEAP1 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ces compétences en qualité d'EAP1

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire

### Prérequis

Être détenteur de l'EAP1

### Effectif autorisé

18 stagiaires par session

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation

### Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 2	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 3	A DEFINIR	A DEFINIR

### Contact

**Organisateur :**  
LT Christian GASTAUD

**Téléphone :**  
04.92.13.46.50

**Mail :**  
Christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**  
04.92.13.46.60

**Mail :**  
elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis EAP2 « MAEAP2 » (code MAEAP2 2021-XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ces compétences en qualité d'EAP2

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel /Volontaire

### Prérequis

Être détenteur de l'EAP2

### Effectif autorisé

18 stagiaires par session

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Diplômes et attestations

Le stagiaire ayant validé sa formation se voit délivrer une attestation

### Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 2	A DEFINIR	A DEFINIR

### Contact

**Organisateur :**

LT Christian GASTAUD

**Téléphone :**

04.92.13.46.50

**Mail :**

Christian.gastaud@sdis06.fr

**Assistante :**

Mme Elodie MANFREDOTTI

**Téléphone :**

04.92.13.46.60

**Mail :**

elodie.manfredotti@sdis06.fr

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement Formateur de premiers secours (code FMAFPS 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs aux premiers secours

### Public

Formateur aux premiers secours

### Prérequis

Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs aux premiers secours

### Effectif autorisé

12 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 formateur de formateur aux premiers secours pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Planification

A définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie  
DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

Session	Dates	Lieu de Formation
Session 1	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 2	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 3	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 4	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 5	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 6	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 7	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 8	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 9	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 10	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 11	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 12	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 13	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 14	A DEFINIR	A DEFINIR
Session 15	A DEFINIR	A DEFINIR

## Séminaire formateur de formateur aux premiers secours (code FMAFPS 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateurs de formateurs aux premiers secours**

### Public

Formateur de formateur de premiers secours

### Prérequis

**Être sapeur-pompier volontaire ou professionnel inscrit sur la liste d'aptitude des formateurs de formateurs aux premiers secours**

### Effectif autorisé

12 à 24 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 formateur de formateur aux premiers secours pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Planification

A définir

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**  
Mme Stéphanie DOTTA

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
stephanie.dotta@sdis06.fr

Session 1	A DEFINIR	A DEFINIR
-----------	-----------	-----------

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement Accompagnateur de proximité (code FMA-APROX 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité d'accompagnateur de proximité**

### Public

Sapeur-pompier volontaire et professionnel

### Prérequis

Sapeur-pompier titulaire de la formation d'Accompagnateur de proximité

### Effectif autorisé

12 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 FORACC pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Planification

A définir

## Contact

**Organisateur :**  
**Cne Olivier JAVELLE**

**Téléphone :**  
04.92.13.46.45

**Mail :**  
Olivier.javelle@sdis06.fr

**Assistante :**  
**Mme DOS PASSOS**

**Téléphone :**  
04.92.13.46.28.

**Mail :**  
Francisca.dos-  
passos@sdis06.fr

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement FORMATEUR ACCOMPAGNATEUR (code FMA-FORACC 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de formateur accompagnateur**

### Public

Sapeur-pompier volontaire et professionnel

### Prérequis

Sapeur-pompier titulaire de la formation de formateur- accompagnateur

### Effectif autorisé

12 à 48 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 FORCO pour 12 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours  
Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Planification

A définir

## Contact

**Organisateur :**  
**Cne Olivier JAVELLE**

**Téléphone :**  
04.92.13.46.45

**Mail :**  
Olivier.javelle@sdis06.fr

**Assistante :**  
**Mme DOS PASSOS**

**Téléphone :**  
04.92.13.46.28.

**Mail :**  
Francisca.dos-  
passos@sdis06.fr

## Formation de maintien des acquis et de perfectionnement CONCEPTEUR DE FORMATION (code FMA-FORCO 2021- XX)

---

### Objectifs de la formation

**Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de concepteur de formation**

### Public

Sapeur-pompier volontaire et professionnel

### Prérequis

Sapeur-pompier titulaire de la formation de concepteur de formation

### Effectif autorisé

8 à 12 stagiaires

### Durée

La durée de la formation est de 8 heures

### Encadrement

1 FORCO pour 6 stagiaires

1 expert

### Moyens pédagogiques et techniques

Salle de cours

Ateliers pédagogiques personnalisés

### Dispositif de suivi et d'évaluation

**La formation n'est pas certificative.**

## Planification

A définir

## Contact

**Organisateur :**  
**Cne Olivier JAVELLE**

**Téléphone :**  
04.92.13.46.45

**Mail :**  
Olivier.javelle@sdis06.fr

**Assistante :**  
**Mme DOS PASSOS**

**Téléphone :**  
04.92.13.46.28.

**Mail :**  
Francisca.dos-  
passos@sdis06.fr

## Formation Maintien des acquis (code FMAFDF3- 2020- XX)

---

### Objectifs de la formation

Maintenir et perfectionner ses compétences en qualité de chef de groupe feux de forêts

### Public

Sapeur-Pompier Professionnel et Volontaire

### Prérequis

**Être officier ou sous-officier de sapeurs-pompiers et détenteur de la formation de chef de groupe feux de forêts (niveau 3)**

### Effectif autorisé

6 stagiaires par session

### Durée

8 heures

### Encadrement

1 Formateur pour 6 stagiaires

### Moyens pédagogiques et techniques

Formation Ouverte A Distance

Environnement virtuelle : XVR

## Dispositif de suivi et d'évaluation

La formation est formative

## Planification

Session	Dates	Lieu de Formation
FMAFDF3-2021-1	A définir	CFD ST VALLIER DE THIEY
FMAFDF3-2021-2	A définir	CFD ST VALLIER DE THIEY
FMAFDF3-2021-3	A définir	CFD ST VALLIER DE THIEY
FMAFDF3-2021-4	A définir	CFD ST VALLIER DE THIEY
FMAFDF3-2021-5	A définir	CFD ST VALLIER DE THIEY
FMAFDF3-2021-6	A définir	CFD ST VALLIER DE THIEY

## Contact

**Organisateur :**  
A/C JM BILQUEZ

**Téléphone :**  
04.92.13.46.52

**Mail :**  
jean-marc.bilquez@sdis06.fr

**Assistante :**

**Téléphone :**

**Mail :**

# Les formations organisées par les organismes extérieurs pour les Sapeurs- pompiers

---

## Formations ENSOSP

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
FI-V Off	FILT V FAE Chef de Groupe	4
FI-V Off	Formation d'officier encadrement SPV	4
FI-P Off	Formation d'intégration Lieutenant 1ère classe- FILT1C	6
FI-P Off	Formation d'intégration Lieutenant 2ème classe- FILT2C	35
FAE-P Off	FAE de Lieutenant 1ère classe- FALT1C	1
FAE-P Off	FAE de Capitaine SPP- FAC	6
FAE-P Off	FAE commandant SPP- FAECDTP	4
FAE-P Off	FAE de Chef de groupement	2
	Gestion de crise pour officiers SP	1
PRV	RCCI	1
PRV	Préventionniste- PRV2	5
PRV	Maintien des acquis PRV2	5
PRV	Préventionniste- PRV2 Module B/C complément FILT	5
PRV	CTS-Journées de perfectionnement Chapiteaux tentes et Structures	1
PRV	SSI-Journées de perfectionnement Système de Sécurité Incendie	1
SSSM	FMPA Médecin chef	1

## Formations ECASC

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
FDF	Chef de groupe FDF- FDF3	10
FDF	Chef de colonne FDF- FDF4	6
FDF	Chef de site FDF- FDF5	2
FDF	Cadre HBE- AER2	2
FDF	Equipier Pélicandrome- PEL1	3
FDF	Chef d'équipe Pélicandrome- PEL2	2
FDF	Survie mer équipage HBE	2
FDF	Maintien des acquis FDF4	60
FDF	Maintien des acquis FDF5	13
FDF	OLAT	2
SIC	Officier SIC	3
COD	Conducteur tout terrain- COD2PL	64
COD	Maintien des acquis COD2	360
COD	Formation de formateur prévention aux risques routiers- FPRR	2
COD	FPRR	2
SDE	Chef d'unité SD –SDE2	2
SDE	Chef de section SD- SDE3	1
SDE	Maintien des acquis SDE3	2
CYN	Maintien des acquis CYN3	1

Type de Formation	Intitulé de la formation	Places disponibles
SDE	Risques bâtementaires	2
Nautique	Conseillers technique SAL3	1
Nautique	Maintien des acquis SAL3	2
Nautique	Maintien des acquis SAV4	2
RT	Chef de CMIR- RAD3	3
RT	Chef de CMIC- RCH3	1
GMP	Equipier secours en montagne Eté- SMO2	3
GMP	SMO2-Module Neige 1	1
GMP	SMO2-Module Glace 1	2
GMP	SMO3	1
GMP	SMO3-Module Neige 2	2
GMP	Equipier secours en canyon- CAN1	6
GMP	Chef d'unité CAN- CAN2	1
GMP	FMACT été	2
GMP	FMACT hiver	2

## Formations BMPPM

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours	Dates de formation	Organisme de formation
IBNB 4	Conseiller technique IBNB	1	Parcours qualifiant sur 2 ans	A définir	CETIS
IBNB 3	Chef de groupe IBNB	1	10	A définir	CETIS
IBNB 2	Chef d'unité IBNB	4	5	A définir	CETIS
IBNB 1	Equipier IBNB	12	5	A définir	CETIS

## Formations CNFPT- Référentiel Sapeur- Pompier

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours	Dates de formation	Organisme de formation
Formation	Formateur accompagnateur	36	10	A définir	CNFPT
Formation	Concepteur de formation	2	5	A définir	CNFPT
Sécurité	Prévention et gestion des situations violentes	60	5	A définir	CNFPT
EAP	Opérateur des activités EAPI	12	5	A définir	CNFPT
EAP	Educateur des activités physiques EAP2	38	10	A définir	CNFPT

# Les formations des Personnels Administratifs et Techniques Spécialisés

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le groupement fonctionnel formation sport gère l'ensemble des formations du personnel du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06), y compris les formations sollicitées par les personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS), précédemment gérées par le groupement fonctionnel ressources humaines et administration générale.

Le plan de formation est désormais commun à tous les personnels de l'établissement, et s'inscrit dans un processus de développement des compétences des agents, par le biais d'un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.

Le groupement fonctionnel formation-sport élabore ainsi, en partenariat avec les services, une offre de formation ciblée sur les métiers de la collectivité, les parcours individuels indispensables à l'intégration, à la professionnalisation et au développement des compétences.

## CNFPT – FORMATIONS PATS et HORS REFERENTIEL SPP

Planification – Dates et lieux de formation à définir selon le calendrier proposé par le CNFPT.

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours de formation
Affaires juridiques	Dimension stratégique et financière de la fonction achat	2	4,0
Affaires juridiques	La dématérialisation des marchés publics	1	2,0
Affaires juridiques	Les marchés en procédure adaptée	2	3,0
Affaires juridiques	Les procédures d'accords-cadres pour la commande publique	2	3,0
Affaires juridiques	L'exécution administrative et financière des marchés publics	11	3,0
Affaires juridiques	L'expertise en matière de marchés de maîtrise d'oeuvre : enjeux et pilotage	2	2,5
Affaires juridiques	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux de travaux	2	2,5
Affaires juridiques	Marchés publics de maitrise d'oeuvre: élaboration, passation, exécution	4	3,0
Affaires juridiques	Gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	4	2,5
Affaires juridiques	Marchés de service et de fournitures courantes	4	2,5
Affaires juridiques	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	8	2,5
Affaires juridiques	Le contrôle de légalité	1	1,5
Communication institutionnelle	Photoshop (perfectionnement)	2	3,0
Communication institutionnelle	La mise en oeuvre d'une communication institutionnelle soucieuse d'égalité femme-homme	1	3,0
Communication institutionnelle	L'égalité femme-homme : un nouveau regard sur la communication institutionnelle	1	3,0
Développement local	Sensibilisation au droit de l'urbanisme	2	2,0
Développement local	L'instruction des permis de construire	2	4,5
Développement local	De la lecture de plan à l'instruction des dossiers d'urbanisme	3	3,0
Développement local	Acquisition de données spatiales pour les systèmes d'information graphique	1	2,5
Développement local	L'utilisation du logiciel QGIS : perfectionnement	5	3,0
Développement local	Les bases de données et QGIS : Postgresql et Posgis	2	4,0

Développement local	L'utilisation du logiciel QGIS : initiation (initiation langage SQL)	3	3,0
Finances et gestion financière	La programmation pluriannuelle et la gestion des APCP	4	3,0
Finances et gestion financière	La gestion de la dette et de la trésorerie	4	3,0
Finances et gestion financière	La comptabilité d'engagement	2	1,0
Finances et gestion financière	L'optimisation des ressources par le calcul des coûts	2	2,0
Finances et gestion financière	Les opérations d'ordre budgétaire spécifiques	2	2,0
Finances et gestion financière	Les règles d'élaboration et d'exécution du budget de la collectivité	9	3,0
Finances et gestion financière	Les bases des finances publiques	6	3,0
Finances et gestion financière	L'analyse financière rétrospective et prospective appliquée aux SDIS	2	2,0
Gestion des ressources humaines	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	3	5,0
Gestion des ressources humaines	Le régime indemnitaire des agents territoriaux : calcul et mise en application	1	1,5
Gestion des ressources humaines	La préparation de la liquidation de sa retraite	3	2,0
Gestion des ressources humaines	La mise en oeuvre de l'action disciplinaire	2	2,0
Gestion des ressources humaines	Le développement des outils de la GPEEC	2	2,0
Gestion des ressources humaines	La garantie de la confidentialité de l'information en ressources humaines	1	2,0
Gestion des ressources humaines	La conduite d'un entretien de conseil emploi, mobilité, carrière	4	3,0
Gestion des ressources humaines	L'élaboration et le pilotage d'une GPEEC	1	2,0
Informatique et systèmes d'information	Le recours aux trucs et astuces en bureautique pour faciliter sa pratique	2	2,0
Informatique et systèmes d'information	Compétences bureautiques et numériques - niveau 2	5	4,0
Informatique et systèmes d'information	POWERPOINT 2010 - Niveau 1 - Utilisateur débutant	10	2,0
Informatique et systèmes d'information	POWERPOINT 2010 - Niveau 2 - Perfectionnement	6	2,0
Informatique et systèmes d'information	WORD 2010 niveau 1 - Utilisateur débutant	7	2,0
Informatique et systèmes d'information	WORD 2010 niveau 2 - Utilisateur avancé	8	2,0
Informatique et systèmes d'information	WORD 2010 - D'utilisateur avancé à utilisateur expert	5	4,0
Informatique et systèmes d'information	EXCEL 2010 - D'utilisateur avancé à utilisateur expert	6	4,0
Informatique et systèmes d'information	EXCEL 2010 niveau 1 - Utilisateur débutant	13	2,0

Informatique et systèmes d'information	EXCEL 2010 niveau 2- Utilisateur avancé	19	2,0
Informatique et systèmes d'information	Chef de projet technique des systèmes d'information - Itinéraire de formation CNFPT	1	30,0
Informatique et systèmes d'information	Cadre chargé de la production et support des systèmes d'information - Itinéraire de formation CNFPT	1	30,0
Informatique et systèmes d'information	La conduite de projets informatiques	1	2,0
Informatique et systèmes d'information	L'utilisation des outils numériques de travail collaboratif et de communication	3	3,0
Management	Le management des situations relationnelles difficiles	5	3,0
Management	La découverte de la démarche projet	2	3,0
Management	La conduite d'un projet de service	6	3,0
Management	L'entretien professionnel : un acte de management	9	3,0
Management	Le tableau de bord comme outil de pilotage de son service ou de sa direction	8	3,0
Management	L'animation de réunion d'équipe ou de service	4	2,0
Management	L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien	9	3,0
Management	L'entretien de la motivation au travail	3	3,0
Management	L'organisation d'un service au quotidien	2	3,0
Management	La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	2	3,0
Management	L'évolution vers la fonction d'encadrement : les bases du management	2	3,0
Management	Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	5	3,0
Management	Planification, organisation et contrôle de l'activité d'une équipe	1	3,0
Management	L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien	6	3,0
Management	Le rôle du manager, manageuse pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les RPS	1	
Management	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	12	3,0
Management	La gestion des conflits dans les relations interpersonnelles	7	3,0
Prévention et sécurité civile	Les violences urbaines	4	2,0
Prévention et sécurité civile	Méthodologie d'analyse et d'évaluation des risques : la cyndinique	1	3
Repères et outils fondamentaux	La communication et les relations professionnelles	6	3,0
Repères et outils fondamentaux	L'organisation du classement des documents	7	2,0

Repères et outils fondamentaux	La prise de notes et la rédaction de compte-rendu	2	3,0
Repères et outils fondamentaux	La prise de parole en public	2	3,0
Repères et outils fondamentaux	Maîtrise de la prise de parole en public	3	3,0
Repères et outils fondamentaux	Les techniques de mémorisation	4	3,0
Repères et outils fondamentaux	Les techniques de mémorisation	7	3,0
Repères et outils fondamentaux	La réussite de sa prise de fonction d'encadrant ou d'encadrant de proximité	2	3,0
Repères et outils fondamentaux	L'organisation et la gestion de son temps	3	2,5
Repères et outils fondamentaux	L'organisation du classement des documents	4	2,0
Repères et outils fondamentaux	Découverte du métier d'assistante de direction	1	2
Repères et outils fondamentaux	La gestion du stress en situation d'accueil	1	3,0
Repères et outils fondamentaux	Gestion du stress en situation d'accueil	1	3,0
Repères et outils fondamentaux	La dimension émotionnelle dans le cadre professionnel	3	3,0
Repères et outils fondamentaux	Les RDV de l'efficacité professionnelle : bonheur, motivation et efficacité au travail	7	1,0
Repères et outils fondamentaux	L'optimisation de son mode de collaboration avec son manager ou sa manageuse	3	2,5
Repères et outils fondamentaux	L'émotionnel au service de la décision et du management	3	3,0
Repères et outils fondamentaux	Stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratique	3	3,0
Repères et outils fondamentaux	La mobilisation de ses ressources pour prévenir le stress	5	3,0
Repères et outils fondamentaux	Actualisation des connaissances territoriales	3	1,0
Sécurité	Formation continue parcours de professionnalisation assistants de prévention	3	2,5
Sécurité	Formation préalable conseiller de prévention	2	5,0
Sécurité	Formation continue conseiller de prévention	1	2,5

---

## DEMANDES DE PREPARATIONS AUX CONCOURS OU EXAMENS PROFESSIONNELS

---

Domaine d'activité	Intitulé de la préparation	Nombre d'agents sollicitant la préparation
Préparation concours	Préparation au concours Interne de Lt1 C	3
Préparation concours	Préparation au concours de Lt2 C	22
Préparation concours	Préparation au concours de sergent	7
Préparation concours	Préparation à l'examen d'attaché principal	1
Préparation concours	Préparation à l'examen d'Ingénieur	1
Préparation concours	Préparation au concours de rédacteur principal de 2ème classe	1
Préparation concours	Préparation au concours de rédacteur	3

## ORGANISMES EXTERIEURS

### FORMATIONS PATS PAYANTES et HORS REFERENTIEL SPP

---

La planification des formations PATS payantes et hors référentiel SPP est toujours en cours d'élaboration.

En effet, en raison de la crise sanitaire ayant débuté en mars dernier, les organismes de formation interrogés ne sont, pour la plupart, pas en mesure de prévoir les dates et lieux de stage, ni de communiquer les devis de formations.

Dès lors que le groupement formation aura connaissance des éléments nécessaires à la mise en œuvre des formations sollicitées par les agents, il sera procédé à l'arbitrage des priorités pour l'année 2021, dans la limite du budget alloué.

## FORMATIONS PATS et HORS REFERENTIEL SPP A ORGANISER EN INTRA

### Planification

Domaine d'activité	Intitulé de la formation	Nombre d'agents à former	Nombre de jours de formation	Dates de formation	Organisme de formation
Systemes d'exploitation	Logiciel extractions de données BO : apprendre à faire des requêtes	12	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 INTRA
Electricité	Habilitation électrique niveau 1	A déterminer	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 / CNFPT INTRA
Electricité	Habilitation électrique niveau 2	1	A déterminer	A déterminer	SDIS 06 / CNFPT INTRA
Management et ressources humaines	Exécution administrative et financière des marchés publics	25	2	2 sessions : 11 et 12/2 8 et 9/3	SDIS 06 / CNFPT INTRA

## Les Activités Sportives

---

INTITULE	DATE	LIEU
CROSS NATIONAL	Date à définir	A définir
FINAT	Date à définir	A définir
PSSP Départemental	Date à définir	A définir
PSSP Régional	Date à définir	A définir